

Ventavon INFO

N°55 - juillet 2021



Réunion des entreprises pour le lancement de l'opération de construction dans l'enceinte du village



ATTENTION VILLAGE FRANCAIS

Vous pénétrez à vos risques et périls

Ici nous avons des clochers qui sonnent régulièrement



des coqs qui chantent très tôt

des troupeaux qui vivent à proximité



certains ont même des cloches autour du cou

des agriculteurs qui travaillent pour vous donner à manger.



Si vous ne supportez pas ça, vous n'êtes pas au bon endroit.

Sinon, nous avons de bons produits de terroir, des artisans talentueux et heureux de vous faire découvrir leur savoir-faire et leur production

Notre patrimoine rural

Un panneau a été placé à l'entrée du village pour annoncer avec un peu d'humour aux arrivants la caractéristique rurale de notre commune et tout le charme que l'on trouve en habitant à Ventavon.

Gelées nocturnes d'avril

Les gelées nocturnes des 7 et 8 avril 2021 ont provoqué des dégâts majeurs sur les cultures d'arbres fruitiers malgré tous les efforts des arboriculteurs utilisant soit l'aspersion, soit les bougies de paraffine, soit le brassage d'air pour protéger leurs futures productions du froid.

Suite à cela, le maire de Ventavon a demandé que la procédure de calamités agricoles concernant tout type de cultures soit mise en œuvre.

Une expertise de la chambre d'agriculture s'en est suivie et la Préfecture a validé l'éligibilité de notre commune afin que les agriculteurs touchés puissent prétendre aux aides et mesures d'accompagnement (*guichet unique à la Chambre d'agriculture, formulaire pour une demande d'aide, etc.*).



SITE D'ESCALADE de Ventavon

COMMUNE DE VENTAVON



SAISONS

Best period for climbing : autumn, winter, spring

NATURE DU ROCHER : CALCAIRE
ROCK TYPE : LIMESTONE

TYPE DE SITE : Couenne site sportif

NIVEAU DES VOIES : 5c / 6b
DIFFICULTY OF THE ROUTES

NOMBRE DE VOIX : 100

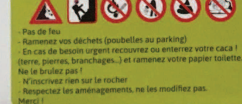
Le site de Ventavon offre une barre rocheuse en excellent calcaire gris, orientée plein sud et grimpable en hiver malgré une altitude de 1000 m. Le site domine la plaine de la Durance et les paysages sont magnifiques et réservés aux amateurs de nature et de tranquillité qui n'ont pas peur de marcher 1 heure.

Le rocher est un beau calcaire très sculpté et les voies dans un style varié sont très bien équipées. Un beau site sauvage à découvrir.

CONSIGNES LOCALES / Local instructions

Vous êtes sur un site sensible, protégez votre environnement, ne laissez rien sur place, ne laissez aucune trace de votre passage.

You are in a wild fragile area, please preserve the environment. Don't leave any trace of your presence and bring back any rubbish with you.



Prez de foc / Rumenez vos déchets (poubelles au parking). En cas de besoins urgents recouvrez ou enterrez votre cacat / Izbite, puzes, branz, begete... / Et rumenez voutre puzote bolite. Ne le bruliez pas ! / N'ascuziez rien sur le rocher / Respectez les amezangements, ne les modifiziez pas. / Merci !

MILIEU NATUREL

Rochers et falaises sont des endroits de prédilection d'espèces protégées qui recherchent des endroits à l'abri des prédateurs et des activités humaines. Nous vous invitons à être vigilant et à interrompre votre pratique en cas de découverte de nids occupés.

AMIS GRIMPEURS / CLIMBERS

Ce site est inclus dans un périmètre à valeur écologique : Natura 2000. Il abrite une avifaune riche et sensible. A ce titre il est **FORMELLEMENT INTERDIT** d'équiper des voies sans autorisation et vérification préalables des enjeux.

This climbing spot is situated in a high ecological value perimeter: Natura2000. It hosts a rich and sensitive birdlife. For those reasons, it's strictly forbidden to open new routes without a French state agreement and a wildlife inventory.

Vous évoluez ici dans un milieu naturel montagne. A cette altitude le rocher peut-être fragilisé chaque année par l'alternance gel/dégel. Malgré les travaux d'entretien, de purge et de nettoyage des parois, **UN RISQUE DE CHUTE DE PIERRE EST TOUJOURS POSSIBLE**. La pratique de l'escalade s'effectue sous la SEULE, PLEINE ET ENTIERE RESPONSABILITE DES PRATIQUANTS qui restent entièrement et uniquement responsables des modalités et conséquences liées à la pratique de leur activité.

ATTENTION. Les usagers supporteront les conséquences des dommages subis ou causés du fait de leur propre imprudence et notamment du fait de l'adaptation de leur comportement à l'état naturel des lieux, à l'aménagement du site et/ou aux dangers normalement prévisibles dans la nature.

Warning

Climbers are responsible for their own safety and will bear the consequences of any injuries they suffer or cause to another person because of carelessness or negligence, inappropriate behaviour, damage to on-site equipment or due to environmental risks inherent to the site.

EN CAS D'ACCIDENT SECOURS : 112
EMERGENCY PHONE NUMBER : 112

Règles de sécurité et consignes fédérales de sécurité pour l'escalade en site naturel

► Il est de la responsabilité de tout pratiquant d'estimer lui-même par tous les moyens possibles les risques qu'il prend en s'engageant dans un itinéraire.

► Une formation préalable à l'utilisation du matériel d'escalade et des techniques de sécurité est indispensable.

► Utiliser 2 points d'ancrage pour installer une moulnette ou un relais.

► Le port du casque est indispensable, risque de chute de pierres. Grimper c'est savoir choisir son matériel, son propre équipement et les voies utilisées en fonction de son niveau technique et de son expérience. C'est aussi savoir renoncer si le site présente des caractéristiques qu'on ne peut maîtriser compte tenu de son niveau.

Safety rules

You are responsible for your own safety and you must evaluate the risks and dangers incurred in your planned itinerary. You must have the necessary safety training and experience in the use of equipment.

You must always use a double anchor for a top rope or a belay stance. You must wear a helmet in case of rockfall.

In order to rock-climb you must know how to chose your equipment and how to use it according to your level and experience as well as choosing your itinerary according to your level.

You must also be ready to abandon your climb if you decide that the site does not correspond to your technical skills given your level, and, or the safety-conditions cannot be respected.

Tout incident (dégradation...) peut être signalé à <http://sentinelles.sportsdenature.fr>



Other event (degradation, lost items...) can be transmitted to <http://sentinelles.sportsdenature.fr>

Falaises du Villard

Réouverture des voies d'escalade

Suite à la restauration et à la sécurisation des voies, l'accès au site et à la pratique de l'escalade sur tous les secteurs sont à nouveau autorisés depuis le 25 mai 2021.

Financement de la restauration et sécurisation des voies d'escalade à Ventavon

	11.175 €
	11.175 €
Total : 22.350 € HT	



Mot du maire

Chers Ventavonnais,

Nous voyons enfin se concrétiser un projet qui nous tient à cœur depuis plusieurs années, la construction de la nouvelle école-cantine-garderie et la réhabilitation de l'ancien hôtel La Licorne.

En effet, après de nombreuses études d'urbanisme, de réunions participatives avec les habitants, de propositions plus ou moins coûteuses effectuées par le cabinet d'architectes, nous nous sommes arrêtés sur un projet plus global de création, de restauration et de réaménagement des bâtiments et terrains communaux allant de la mairie actuelle jusqu'à l'ancien hôtel désaffecté.

Notre objectif principal a toujours été de maintenir une école dans le centre du village, lui donner un caractère plus attrayant avec des locaux plus spacieux et mettre l'enceinte scolaire aux nouvelles normes de sécurité.

L'école du village, c'est la vie. Le va-et-vient des élèves et des parents les accompagnant, les liens qui se créent, le rattachement à un bourg, à une commune sont tout autant de raisons qui nous ont convaincues que ce projet devait être mené à terme pour notre deuxième mandat.

Nous avons voulu également anticiper et répondre à une éventuelle augmentation de la population en optant pour un projet intégrant une salle d'activité qui à terme pourrait être transformée en une deuxième salle de classe.

L'emplacement de ce bâtiment moderne aux ouvertures largement éclairantes va retrouver le front d'un bâti existant déjà au début du XX^e siècle et s'insérera harmonieusement à l'intérieur du village.

Les travaux de la nouvelle école devraient commencer en septembre prochain et se terminer pour la rentrée 2022-2023. C'est bien sûr la priorité, puis la deuxième phase des travaux concernera la construction des 4 logements dans l'immeuble de La Licorne et l'aménagement et l'agrandissement des locaux de la mairie vers l'école actuelle qui deviendra la salle du conseil. Le tout se terminerait pour la fin 2022.

A noter : afin que les élèves travaillent plus au calme, nous envisageons de déplacer l'école à la salle du Prieuré (au-dessus de l'auberge), au moins pour le premier trimestre scolaire 2021-2022. La cantine et garderie resteront dans les bâtiments actuels.

Nous voudrions remercier tous ceux qui se sont impliqués dans ce projet, les urbanistes, les architectes, les assistants, les conseillers en architecture, les bureaux d'étude, l'institutrice, le personnel communal, les conseillers municipaux (et aussi les anciens), les habitants du village présents aux réunions de concertation et toutes les entreprises choisies.

Nous vous souhaitons un bon été.

Juan Moreno



Ventavon INFO n°55

Juillet 2021

Bulletin semestriel

- Directeur de publication

Juan Moreno, Maire
70 place de la mairie
05300 Ventavon
Tel. bureau : 04 92 66 40 54
mairie@ventavon.fr

- Rédaction et PAO

Denis Buffet
1335 chemin des Blaches
05300 Ventavon
Tel. : 07 81 41 97 03
denisbuffet@gmail.com

- Imprimerie de Hte-Provence

04700 La Brillanne

- Dépôt Légal

N° 95-21

© Mairie de Ventavon 2021

Site internet : ventavon.fr

Sommaire

- 1C Réunion des entreprises
- 2 Début de travaux
- 4 Eau, Voirie, Elections
- 5 Ecole
- 6 Budget
- 8 Eglise
- 9 Affouage, ONF, Déchets
- 10 Projet Ringo, Evidanse
- 11 Gym Plaisir, Canoë kayak
- 12 Annonces
- 13 Etat civil
- Mots croisés
- 14 Téléphonie mobile
- La fibre
- 15 Une antenne-relais
- 16 Les applications :
CentoLive et IntraMuros
- 17 Informatique, archives,
RGPD
- 18 La montagne de l'Aup
- 4C Programme des fêtes
et animations

Heures d'ouverture du secrétariat

LUNDI	Fermé	14-17h
MARDI	Fermé	14-17h
MERCREDI	Fermé	14-17h
JEUDI	Fermé	14-17h
VENDREDI	8-12h	Fermé

Tél : 04 92 66 40 54

Fax : 04 92 66 47 02

MAIRIE de VENTAVON

Permanence du maire de Ventavon

Tous les vendredis matins de 8 heures à 12 heures,
sur rendez-vous, en téléphonant au 04 92 66 40 54

Permanence des adjoints :

Tous les mardis de 18 h à 19 h
En période COVID sur rendez-vous

E-mail : mairie@ventavon.fr



Début des travaux au village

pour la construction, la réhabilitation et la restructuration de bâtiments communaux

Coût de l'opération

Le coût de l'opération du projet comprenant la construction de bâtiments communaux (école-cantine-garderie), la réhabilitation de l'ancien hôtel La Licorne et la restructuration de la mairie s'élève à 2.857.391,58€ TTC dont 365.360,60€ de frais d'opération et 2.492.331,58€ de travaux.

Il se décompose en deux postes.

- La construction de l'école neuve avec cantine et garderie pour 71,02% du montant total.
- La restructuration de la mairie et de l'ancien hôtel La Licorne en logement pour 28,98% du montant total.

Choix des entreprises

Une consultation a été lancée pour 14 lots. Le conseil municipal réuni le 28 juin 2021 a retenu les entreprises suivantes :

Polder (Terrassement, VRD), Figarella (gros oeuvre, démolitions), Gardinetti (charpente bois et couverture), Menuiserie de la Tour (2 lots : menuiseries extérieures, vitrerie et menuiseries intérieures bois, agencement), PNR (cloisons, doublage, peintures), KL Ferronnerie (serurerie), Chapes Dallages Industriels (chapes), Caveglia & Marchetto (2 lots : carrelages, faïences et sols souples), Caparros (électricité, SSI), Ailliaud frères (plomberies, chauffage, ventilation), Koné (ascenseur), Sols Alpes (bétons décoratifs, mobiliers et plantations).

La réunion de lancement de l'opération a eu lieu le 6 juillet 2021.

Chaufferie au bois

La mairie de Ventavon étant propriétaire de toute cette série de bâtiments, a décidé de mutualiser les moyens de production de chaleur pour faire des économies d'entretien et de fonctionnement. Le choix d'une chaufferie bois pour l'ensemble des bâtiments a été retenu.

Préparation et début du chantier

La préparation du chantier va pouvoir commencer et les architectes peuvent désormais planifier le programme des interventions de chaque entreprise en tenant compte des délais d'approvisionnement des matériaux. Le début des travaux sur le site est prévu pour les premiers jours de septembre avec la démolition de la ruine, les fouilles et la réalisation des réseaux.

La rue des Andrônes sera fermée à la circulation, seuls les riverains pourront accéder à leurs garages par le haut de la rue.

Une partie du parking en contrebas sera réservée au stockage du matériel et au stationnement des engins.

Rentrée scolaire 2021

En accord avec la directrice de l'école et l'Académie et durant les travaux de démolition au 1^{er} trimestre, l'école sera déplacée à la salle du Prieuré. Les familles en seront informées.







Les délais

Le délai d'une année sera nécessaire pour finaliser les travaux de construction de l'école. La rentrée scolaire 2022 devrait se faire dans les nouveaux locaux.

Quant à la réhabilitation de l'hôtel en logements et la restructuration de la mairie, ils seront terminés pour la fin 2022.

		Objet	Société	Montant TTC
Frais d'opération	déjà réalisées	Étude structuration urbaine	CAUE	2 750,00
			TOPOSCOPE	8 460,00
			TERRE ECO	2 145,00
			MAINGUE	8 700,00
		Concours Architectes	BAITO	3 000,00
			HB MORE	3 000,00
			BOAMP et DL	2 328,00
		Publications	AGENDA	7 728,00
		Géomètres – levés topo	SALLA	9 318,00
		Investigations géotechniques	AQU'ITER	3 840,00
	Assistance & sélection MO	IT 05	1 503,00	
	à réaliser	Maîtrise d'œuvre	Atelier PNG architecture	257 640,00
		Assistant MO conduite d'opération	Atelier ALBEDO	31 752,00
		Contrôleur technique	Bureau VERITAS	7 128,00
		Contrôleur SPS	Bureau VERITAS	7 344,00
		Étude G2 PRO (géotechnique)		8 424,00
	Sous total frais d'opération			
Construction	Entreprises travaux (14 lots)			2 467 923,58
	Désamiantage		DI Environnement	24 408,00
	Sous total coût des travaux			
TOTAL des opérations				2 857 391,58

Montant de l'opération : 2 857 391,58€ TTC

	Financeurs	Montant subvention
	DETR Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (école frais généraux)	364 714,56€
	DSIL Dotation Soutien à l'Investissement Local (logements Licorne et mairie)	169 600,00€
	Région FRAT Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (école)	200 000,00€
	Région CPER bois-énergie Contrat de Plan Etat-Région (chaufferie bois)	20 356,00€
	Département ADEME projet OCRE (chaufferie bois)	13 153,00€
	Département 05	sollicité pour 40% en attente
TOTAL des aides (aujourd'hui)		767 823,56€



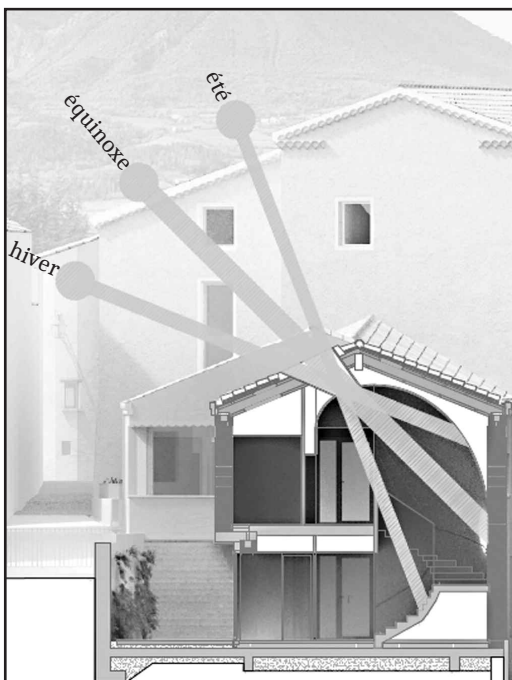
© Rodier & Fils



© DB



© Atelier PNG



© Atelier PNG

Coupe de l'école

L'entrée des rayons du soleil suivant les saisons à travers l'œilleton du toit marquera le scaphé

Vue de la rue des écoles

Le projet de la nouvelle école, avec au fond, les nouveaux logements dans l'ancien hôtel La Licorne

Le point de vue des architectes

Tout d'abord, l'un des premiers sentiments que procure la visite du village de Ventavon est celui d'une grande cohérence, en raison de la relative préservation d'un ensemble urbain resté dans l'emprise des anciennes fortifications médiévales.

Pour nous architectes, le caractère ambitieux de la demande de la Commune de Ventavon nous a motivés et le projet est même devenu un challenge : reconstruire le front du village côté Nord tel qu'il a existé à une certaine époque en répondant à des besoins contemporains avec des techniques différentes.

Notre objectif est donc d'assurer la réussite du mariage d'une architecture moderne et de son hôte, le bourg ancien. Nous allons constituer un nouveau morceau du patrimoine ventavonnais, témoin de son époque.

Pour être plus efficaces, nous avons proposé le projet aux Architectes des Bâtiments de France (ABF) avant que le Permis de construire soit déposé. Ceci nous a permis d'aborder les contraintes avec plus de sérénité. Notamment, nous devons respecter celles concernant le toit qui doit être construit avec de véritables tuiles (et non avec des tôles imitation tuiles), la proposition de réinterprétation des génoises de manière contemporaine avec des produits béton préfabriqués et enfin un travail assez fin au niveau des encadrements de fenêtre en utilisant la couleur (gradation du ocre au bleu charrette).

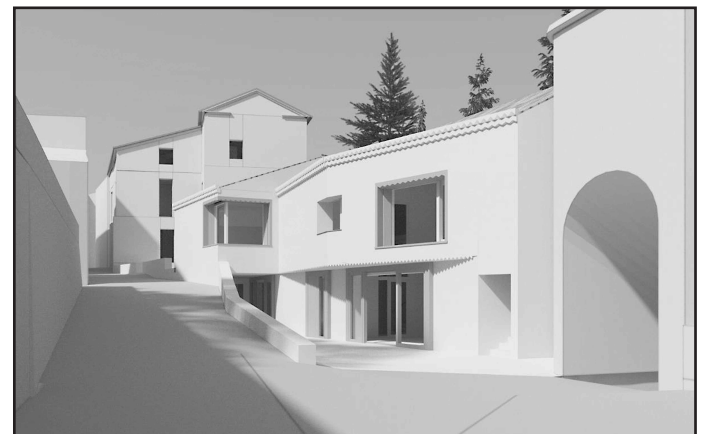
Notre projet architectural de la nouvelle école utilise la couleur pour les salles intérieures comme une possibilité de rythmer la quotidienneté. Il pourrait accompagner les enfants tout au long de la journée, au gré de leurs déplacements. Des couleurs plus froides, pour les lieux de passages, de distribution, de circulation, des couleurs plus chaudes pour les espaces d'enseignement, des couleurs saturées pour les lieux utilisés peu de temps dans la journée.

Nous réinterpréterons le traditionnel cadran solaire (constitué d'un gnomon et d'une table) apposé sur les façades sud de nombreux bâtiments haut-alpins en un scaphé matérialisé dans un espace intérieur central de l'école, l'escalier (cf. photo ci-dessous).

Profitant de l'orientation quasi nord-sud des parcelles sur lesquelles le projet sera bâti et de la pente des toitures à l'image des autres constructions du village, le dispositif prendra la forme d'un scaphé, c'est-à-dire d'une variante de cadran solaire constitué d'un hémisphère et d'un œilleton.

L'hémisphère prend ici la forme d'une voûte elliptique positionnée au-dessus de l'escalier et du couloir à l'étage, tandis que l'œilleton est un châssis de toit avec un cône tronqué réalisé dans l'épaisseur de la toiture. L'ensemble participe à l'éclairage naturel de cet espace de circulation qui sera baigné de lumière tout au long de la journée.

Cette toile céleste qui fonctionnera tant que le soleil pointerait ses rayons sera également un lieu de pause, autant pour l'enfant qui certains jours s'arrêtera le temps de vérifier le moment de l'année que pour l'adulte qui pourra s'en saisir pour expliquer le phénomène des saisons.



© Atelier PNG



Surveillance du réseau d'eau potable

La commune est dotée depuis plusieurs années d'un système DATA d'alerte et de diagnostic des pannes des installations du réseau d'eau communal. Il permet aux responsables en charge de celui-ci d'être avertis en permanence via un téléphone portable.

Par obligation, un nouveau système SOFREL a été mis en place. C'est en quelque sorte un nouveau mode de communication qui est relié cette fois-ci à un serveur installé en mairie (branché sur onduleur). Il permet les mêmes fonctions d'alerte que le précédent avec en plus une possibilité pour la société de maintenance (ENGIE INEO) de l'interroger à distance et ainsi d'être renseignée sur l'historique des dysfonctionnements.

Le seul inconvénient relevé par l'agent communal est celui de la téléphonie. A des heures aléatoires de la nuit, la couverture mobile ne permet plus les communications entre toutes les installations, ce qui a pour finalité de déclencher l'alerte.

Aménagement de la vallée de la Durance

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CCSB est compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Protection contre les Inondations (GEMAPI) et adhère de ce fait au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD).

La CCSB devient responsable pour : la définition des zones protégées contre les inondations, la définition des systèmes d'endiguement assurant la protection, l'entretien et le suivi des systèmes d'endiguement définis et la coordination et la garantie du bon état écologique de la rivière.

Cette compétence ne modifie pas le rôle du propriétaire, qui reste responsable de l'entretien des cours d'eau, du maintien de la continuité piscicole et sédimentaire, et de la mise en place des moyens de protection contre les inondations dans le respect de la réglementation.

Les pouvoirs de police des maires notamment pour la sécurité et les secours en cas de risques naturels (inondations) restent inchangés.

Considérant que les digues en bord de Durance sur le territoire de Ventavon ont plus de 150 ans et que rien n'a été fait depuis, il convient de s'atteler à ce sujet et par l'intermédiaire du SMAVD de vérifier les systèmes d'endiguements sur nos bords de Durance. Le SMAVD pourra également favoriser, sur des terrains communaux, la mise en valeur de sites remarquables, contribuer à la préservation des abords de Durance en luttant contre les dépôts sauvages et contribuer à la reconquête de la Durance par les Duranciens par le développement de tronçon de véloroute à proximité de la rivière.

Il est à noter que Juan Moreno, maire de Ventavon est en charge au niveau de la CCSB de la politique de gestion des rivières et de la GEMAPI. Sur sa proposition, le conseil municipal de Ventavon adhère à titre individuel au SMAVD et élit Régis Roumieu comme représentant titulaire et Jérôme Cheval comme suppléant.

Programme de la voirie 2021

Le tour des chemins communaux a été effectué par la commission Voirie pour préparer le programme d'entretien 2021. Les travaux retenus sont :

Il s'agit du : CR4-VC11 à Upaix, CR11 au Trouquet, CR 13 Le Terrail, VC 24 Chanousse, CR 23 Ganguet, VC42 Les Blaches, VC 28 Saint-Martin/VC 34 Le Roussi, VC 12 La Machotte, VC 29 Barjaquin, CR 1, VC 13 Pré La Pierre, VC 5 Le Villard/ VC 17 Plste du Canal, VC Diény, VC 20 Lamora, VC 3 Les Chapelles, VC 43 La Barque, VC 9 Le Grand Guibert, CR 9 Le Beynon, VC 38 La Garenne, VC 7 Les Sallas.

La route de la source Muret sera refaite et légèrement élargie aux endroits possibles, mais ces travaux rentreront dans le cadre du budget de l'eau. Ce dernier projet a été confié au bureau d'étude de Roland Richaud.

Jardin d'enfants

Cet automne, une clôture rigide en fer d'environ 1 mètre de haut remplacera la clôture en bois dégradée.

L'ancienne école du Villard

La commune a décidé de mettre en vente d'ici la fin de l'année l'ancienne école du Villard. Avant cela, elle devra procéder à un déclassement du bâtiment communal.

Eclairage public

L'entreprise ETEC à Gap a été choisie pour la maintenance de l'éclairage public (candélabres et illuminations de Noël) pour un contrat d'un an renouvelable sur 3 ans. Elle interviendra sur demande. A vous de nous renseigner en cas de dysfonctionnement d'un candélabre.

Résultats élections du 20 et 27 juin 2021

DEPARTEMENTALES

Vote à Ventavon

- 62,73% des votants se sont exprimés pour Florent ARMAND et Julie ROUX.
- 37,27% des votants se sont exprimés pour Gerard NICOLAS et Anne TRUPHEME.
- 44,68% des inscrits se sont abstenus de voter.

Résultats pour le Canton de Lagagne

Le binôme **Gérard NICOLAS et Anne TRUPHEME** a été élu pour le canton de Lagagne.

REGIONALES

Vote à Ventavon

- 59,28% des votants se sont exprimés pour Renaud MUSELIER
- 40,72% des votants se sont exprimés pour Thierry MARIANI
- 45,60% des inscrits se sont abstenus de voter.

Résultats pour la Région PACA

La liste conduite par **Renaud MUSELIER** a été élue à la majorité avec 84 sièges (dont 3 sièges pour les Hautes-Alpes : Chantal EYMEOD, Roger DIDIER, Agnès ROSSI) et un siège pour l'opposition avec Louis ALBRAND.

ECOLE

Les classes du RPI pour 2021-2022

Monetier-Allemont

- Lise Rigo, institutrice
7PS + 14MS = 21

- Aurélie Baudy, institutrice et directrice de l'école.
11CE2 + 9 CM1 = 20

Claret

- Aurélie Alcazar, institutrice et directrice de l'école
13GS + 7CE1 = 20

- Robin Hirtz
16CP+5CE1 = 21

Ventavon

L'école sera déplacée momentanément à la Salle du Prieuré (au-dessus de l'auberge) pendant la durée des travaux.

- Sophie Lafond, institutrice et directrice de l'école
7CM1 + 14 CM2 = 21

Histoire musicale

Les élèves de l'école de Ventavon sont partis le 1^{er} juillet dernier à Salon-de-Provence pour enregistrer six chansons apprises dans le courant de l'année avec Grégory Barrois (intervenant dumiste) dans un studio professionnel. Dans le même temps, les élèves ont écrit une histoire musicale sur le thème des chants appris et du développement durable qui fera partie également de l'enregistrement : elle raconte l'épopée de quatre héros qui en parcourant le monde sauvent la planète !

Cantine-Garderie à Ventavon

L'ouverture de la plate-forme 3D Ouest pour réserver ou s'inscrire à la cantine et garderie est prévue pour le **23 août 2021**. Après un an d'utilisation avec de petites difficultés de paramétrage et d'adaptation, ce système fonctionne bien désormais.

Valérie Bittoni agent administratif en charge du suivi administratif périscolaire est présente en mairie pour tout renseignement les lundis, mardis et vendredis de 9h30 à 11h30. Vous pouvez également la joindre ces mêmes jours en téléphonant à la mairie au 04 92 66 40 54. En dehors de ces horaires, vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire du site web 3D Ouest ou en écrivant à l'adresse e-mail de la mairie : mairie@ventavon.fr

Vaccins obligatoires

Au moment de l'inscription, il sera demandé à la famille de l'enfant scolarisé dans une des écoles du RPI de fournir un document émanant du médecin qui le suit attestant qu'il est à jour de ses vaccinations obligatoires.

Les enfants nés avant 2018 doivent être immunisés contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite.

Les enfants nés depuis le 1/01/2018 doivent être vaccinés contre 11 maladies (vaccins antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélique, contre la coqueluche, la rougeole, les oreillons, la rubéole, les infections à Haemophilus I B, les infections à pneumocoque, le méningocoque de type C, et le virus de l'hépatite B).

Projet école de Ventavon



L'école de Ventavon a déposé une fiche de candidature pour devenir une école E3D « Établissement en Démarche de Développement Durable ».

L'Éducation au Développement Durable (EDD) fait partie du projet de l'école de Ventavon. C'est un engagement sur le long terme. Il s'agit de se donner des objectifs en s'engageant dans cette démarche : la reconnexion à la nature

et sa préservation. Quelques actions sont déjà menées par l'école : inscription à l'USEP (débat, challenge « Zéro déchets »), classes de découvertes avec sensibilisation à l'EDD, sorties en refuge, travail sur le respect de l'animal et de l'environnement avec le centre équestre Equiterre à Ventavon. D'autres actions pourront voir le jour. Le comité de pilotage est le conseil des maîtres, mais il pourra s'élargir aux associations, à la mairie... La MFR de Ventavon est également engagée dans cette démarche.

Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du Développement Durable pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs du changement global.

La démarche devra progressivement englober les 4 dimensions de la vie d'un établissement : Enseignement, Vie scolaire, Gestion et maintenance de la structure, Ouverture sur l'extérieur par le partenariat.

En 2015, tous les pays du monde se sont accordés sur 17 objectifs universels de développement durable (ODD) pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et les injustices, faire face au changement climatique et construire un monde en commun d'ici à 2030.

Ces objectifs ont été adoptés le 25 septembre 2015 à New-York lors de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

Ces objectifs universels et dépendants les uns des autres, qui valent tout autant pour les États-Unis que pour le Pérou ou le Tchad. Cette vision partagée par l'ensemble de la planète sur la direction à prendre pour 2030 est prometteuse. Les Objectifs de développement durable invitent à la mobilisation de tous : communauté internationale, États, ONG, collectivités locales, entreprises et citoyens.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



BUDGET Général

BUDGET GENERAL □Section de Fonctionnement □Année 2021				
Chapitres	Libellés	Budget Prévu 2020	Compte Administratif 2020	Budget Primitif 2021
	Dépenses de fonctionnement	2 225 609,64	931 761,31	2 581 642,19
011	Charges à caractère général	627 601,04	441 064,02	639 672,00
012	Charges de personnel	284 400,00	244 796,02	288 839,00
014	Atténuation de produits	20 400,00	15 370,00	20 400,00
65	Autres charges de gestion courantes	150 585,60	141 977,88	151 747,80
66	Charges financières	2 599,00	1 098,39	2 099,00
67	Charges exceptionnelles	5 200,00	3 230,00	4 200,00
022	Dépenses imprévues fonctionnement	3 000,00	0,00	3 000,00
042	Opération d'ordre de transfert sections	84 225,00	84 225,00	84 225,00
023	Virement à la section d'investissement	1 047 599,00	0,00	1 387 459,39
002	Déficit fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement	2 225 609,64	2 254 832,23	2 581 642,19
70	Produit des services	603 005,00	656 727,29	603 719,00
73	Impôts et taxes	545 872,00	558 832,88	386 441,00
74	Dotations, subventions et participations	72 710,00	42 808,52	207 313,20
75	Autres produits de gestion courante	89 775,75	94 245,63	99 799,00
76	Produits financiers	22 000,00	19,07	20,00
77	Produits exceptionnels	5 957,00	10 043,85	1 500,00
013	Atténuation de charges	1 205,00	7 070,10	1 600,00
042	Amortissement des immobilisations	3 816,00	3 816,00	68 707,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	881 268,89	881 268,89	1 212 542,99

BUDGET GENERAL □Section d'Investissement				
Chapitres	Libellés	Budget Prévu 2020	Compte Administratif 2020 réalisé + RAR	Budget Primitif 2021
	Dépenses d'investissement	3 560 792,46	935 297,20	3 411 469,00
20	Immobilisation incorporelles PLU □Etuds	6 816,66	6 251,40	1 500,00
21	Immobilisations corporelles	149 214,00	108 956,35	145 982,00
23	Immobilisations en cours	72 500,00	70 773,86	60 709,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3723,00	3 722,90	3 645,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	999,53	0,00	1 000,00
040	Amortissement subventions : Op ordre	3 816,00	3 816,00	68 707,00
041	Amortissement immobilisations : Op ordre	21 840,00	21 840,00	0,00
Op 12	Travaux de voirie communale et rurale	276 043,00	276 043,00	125 408,00
Op 21	Espace de Loisirs Mutualisé (E.L.M)	22 280,00	22 267,20	0,00
Op 28	Enfouissement réseaux cité Beynon	47 193,97	0,00	0,00
Op 29	Construc.école □Restruc. mairie □Licorne	2 759 366,30	285 471,00	2 733 637,00
Op 30	Aménagement quartier source Muret	197 000,00	136 155,49	270 881,00
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement	1 948 786,34	824 769,27	3 411 469,00
021	Virement de la section fonctionnement	1 047 599,00	0,00	1 387 459,39
10	Dotations et fonds divers (hors 1068)	338 225,78	53 922,55	38 562,94
1068	Fonds divers réserves	184 473,57	184 473,57	110 527,93
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 200,00	846,00	1 000,00
1641	Emprunts	1 422 247,42	0,00	755 502,72
13	Subventions d'investissement	122 374,23	140 854,69	785 197,64
040	Amortissements immobilisations Op ordre	84 225,00	84 225,00	84 225,00
041	Opérations patrimoniales. Op. ordre	21 840,00	21 840,00	0,00
001	Excédent d'investissement reporté	338 607,46	338 607,46	248 993,38

Prévu au budget GENERAL pour l'année 2021 (fonctionnement et investissement)	5 993 111,19 €
---	-----------------------

BUDGET Eau & Assainissement

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT □ Section d'Exploitation – Année 2021				
Chapitres	Libellés	Budget Prévu 2020	Compte Administratif 2020	Budget Primitif 2021
	Dépenses de fonctionnement	244 098,52	205 147,53	236 762,83
011	Charges à caractère général	76 442,39	42 093,40	85 851,37
012	Charges de personnel	25 000,00	25 000,00	25 000,00
014	Reversement produits ADE	16 380,00	15 778,00	4 900,00
65	Autres charges de gestion courantes	1 500,00	0,00	1 000,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	1 000,00
042	Amortissement des immobilisations	122 276,13	122 276,13	119 511,46
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	1 500,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
002	Déficit fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement	244 098,52	237 385,36	236 762,83
70	Produit de gestion courante	104 730,00	100 628,94	109 080,00
74	Dotations, subventions et participations	40 156,00	40 156,00	40 638,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	387,90	1 500,00
042	Amortissements des immobilisations	53 307,00	53 307,00	53 307,00
002	Excédent d'exploitation reporté	42 905,52	42 905,52	32 237,83

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT □ Section d'Investissement				
Chapitres	Libellés	Budget Prévu 2020	Compte Administratif 2020 réalisé + RAR	Budget Primitif 2021
	Dépenses d'investissement	1 297 725,85	625 381,14	721 596,47
20	Immobilisation incorporelles	660,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 330,13	7 010,24	27 528,00
23	Immobilisations en cours	80 000,00	79 694,20	63 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
040	Amortissement subventions : Op. ordre	53 307,00	53 307,00	53 307,00
041	Opérations patrimoniales. Op. ordre	3 988,72	3 988,72	0,00
Op 919	Renforcement eau cité Beynon	180,00	180,00	0,00
Op 922	Mise en protection source Muret	95 016,00	20 312,84	202 585,47
Op 923	Source de Rouans	940 064,00	411 708,14	334 132,00
Op 924	Réseau assainissement Nord □ STEP	69 180,00	43 180,00	35 044,00
Op 925	Assainissement quartier source Muret	46 000,00	6 000,00	6 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement	1 297 725,85	774 775,68	721 596,47
021	Virement de la section fonctionnement	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	26 414,14	3 718,00	19 991,92
1068	Excédent fonctionnement	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	146 896,10	254 107,07	224 822,00
1314	Subvention du budget principal	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts à prévoir	722 465,00	115 000,00	115 000,00
040	Opérations ordre amortissements	122 276,13	122 276,13	119 511,46
041	Opérations patrimoniales	3 988,72	3 988,72	0,00
001	Excédent d'investissement reporté	275 685,76	275 685,76	242 271,09

Prévu au budget EAU & ASSAINISSEMENT pour l'année 2021 (Exploitation et Investissement)

958 359,30

Crédits ouverts en 2021 pour les deux budgets : 5 993 111,19 + 958 359,30 = 6 951 470,49 €

Pierre Fournier, ancien curé à Ventavon



Le Père Pierre Fournier était le curé du secteur paroissial de La Saulce dont la paroisse de Ventavon faisait partie. Il est décédé le 15 mars 2021 après une longue maladie.

Il a officié à Ventavon de 2010 à 2014 et beaucoup d'entre-nous s'en souviennent. Fêru d'histoire locale, ayant le contact facile, il transmettait sa passion à qui l'écoutait.

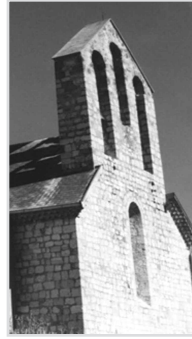
Christian Grossan, maire de Ceillac (d'où *Pierre Fournier* était originaire) lui rendait hommage en disant : « Avec Pierre Fournier, disparaît prématurément un religieux ouvert et tolérant, un chrétien à l'avant garde de l'œcuménisme et du dialogue entre les religions, un exégète des textes anciens, un philosophe éclairé et un grand érudit dont les nombreuses publications perpétueront les réflexions et les pensées humanistes. »

Il a notamment contribué à l'historiographie du diocèse de Gap et d'Embrun par deux ouvrages : *La vie du diocèse de Gap, un regard... sur le passé et vers l'avenir*, paru en 1997, et *Le diocèse de Gap et d'Embrun hier et aujourd'hui*, qu'il a dirigé, paru en 2015. Il est aussi l'auteur de *Sur les pas de saint Jacques, un chemin vers Compostelle* (qu'il était venu présenter à Ventavon lors d'une animation culturelle) et de nombreux articles dans différentes revues.

Pierre est venu, une des dernières fois à Ventavon, lors de l'inauguration du retable de l'église Saint-Laurent en 2018.



Messe à l'oratoire Saint-Roch, le dimanche 20 juin 2021



Une sono pour l'église Saint-Laurent

Un nouvel équipement de sonorisation a été installé dans l'église Saint-Laurent en avril dernier.

Le type de sonorisation qui a été choisi par la municipalité a été conçu pour une utilisation dans des bâtiments anciens telle qu'une église dont les murs ont tendance à réverbérer le son. C'est une nouvelle technologie qui va chercher à focaliser le faisceau sonore de sorte à éviter que les ondes ne s'égarer dans les zones inutiles et rebondissent, créant ainsi un son diffus gênant fortement l'écoute et donc la compréhension.

Le système utilisé pour focaliser le son est la « ligne source », autrement appelée colonne active, et qui va restituer le son à hauteur d'homme. Le second avantage de cette technologie innovante réside dans la présence d'un champ proche. Une ligne source a cette particularité que sur une distance donnée d'environ 7 fois la hauteur de la colonne, le son diminue peu en niveau. A la fin de ce champ proche, la colonne se comporte comme un haut-parleur classique, qui lui, ne possède pas de champ proche.

Cette colonne a été installée sur le pilastre à droite avant le chœur face au public et le petit meuble de régie caché derrière.

Son implantation est discrète et bien intégrée et sa mise en route ou son extinction sont ramenées à l'action d'un simple et unique bouton interrupteur. Cette sonorisation permet également de connecter et de lire tous les supports audio modernes (CD, clé USB, téléphones portables, ordinateurs portables, etc.) mais également de raccorder des instruments ou certains accessoires (guitare, clavier, enceinte déportée...)

Elle a été inaugurée le samedi 24 avril 2021 à l'occasion d'une messe dominicale avec le Père Jean-Baptiste Tran.



Remise en état de la piste DFCI sous le village

La Commune a confié à l'Office National des Forêts des travaux d'infrastructure comprenant le débroussaillage et la remise en état de la piste DFCI destinée à la défense incendie du village qui s'est détériorée dans certains endroits par les eaux de pluie.

Des travaux sylvicoles, notamment d'éradication d'une plante invasive, l'Ailante (cf. ci-contre) seront également programmés.



AFFOUAGE 2021

Inscriptions en mairie
du 1^{er} au 10 septembre 2021
(25€/affouagiste à payer par chèque à l'ordre du Trésor Public)

Marquage des lots
Vendredi 24 septembre 2021
de 8h30 à 12h
(minimum 10 personnes)

Lieu :
A la suite des coupes 2020
au Bois de Faye au bord de la RD21

Tirage au sort et attribution des lots
Ils se feront à la fin du marquage
le même jour.

Ailante glanduleux, plante invasive et préoccupante

L'Ailante (*Alianthus altissima*), aussi appelé Faux vernis du Japon, Vernis chinois ou Frêne puant, a été planté à grande échelle au XIX^e siècle en France pour nourrir un ver à soie (*Bombyx cynthia*) permettant la production d'un succédané de la soie, l'aillantine. Il s'est depuis acclimaté et largement répandu.

Il est désormais considéré comme invasif (inscrit sur la liste des espèces préoccupantes pour l'Union européenne) mais est malgré tout toujours vendu dans certaines pépinières. Il pousse à une vitesse effarante environ un mètre cinquante par an et peut atteindre 15 mètres en 25 ans. De croissance rapide, il se couvre d'un feuillage composé caduc comprenant 6 à 12 paires de petites feuilles (folioles).

Le problème invasif vient des ailantes femelles qui sont chacune capables de produire plusieurs centaines de milliers de graines. Leur dissémination est très efficace. Les graines, légères, disposent d'un aileron qui leur permet de rester longtemps en suspension dans l'air et d'être transportées par le vent parfois très loin. S'ajoute à cela une tendance à produire de nombreux rejets autour de la souche et d'incroyables facultés d'adaptation à tous types de sols, même pauvres, très acides, ou secs.

L'Ailante produirait même une substance chimique qui gêne la croissance des autres plantes qui poussent à proximité.

L'écorce, les feuilles et la sève de l'ailante peuvent provoquer des irritations cutanées. Le pollen peut être à l'origine d'allergies. Les fleurs mâles possèdent une forte odeur souvent perçue comme nauséabonde.

Autant dire que l'Ailante n'a pas tout bon et qu'il convient de l'éradiquer en le dessouchant mécaniquement.



Ailante en fleur



Sumac vinaigrier en fleur



Feuilles de frêne

L'Ailante glanduleux est souvent confondu avec le Sumac vinaigrier (*Rhus typhina*), surtout quand les arbres sont jeunes, car leur feuillage est très approchant et ce sont toutes deux des plantes envahissantes qui colonisent les talus et bords de routes, leurs feuilles sont très toxiques et leur sève peut provoquer des irritations. En revanche, une fois adultes, alors qu'un Sumac ne dépasse guère les 5 mètres, l'Ailante peut culminer à plus de 20 mètres de haut et leur fructification est bien différente.

Réduire les 2/3 de nos Ordures Ménagères pour enrayer la hausse du coût du stockage des déchets

Afin de lutter contre le gaspillage et le gâchis de ressources, le gouvernement a décidé d'augmenter le taux de la TGAP pour les entreprises de stockage et de traitement des déchets. Cette taxe sera supportée par le producteur de déchets, c'est-à-dire la CCSB, collecteur de nos déchets qui la payera à l'Etat.

En 2021, chaque tonne de déchets non dangereux envoyée en stockage sera majorée de 12 €, soit pour cette année 37€/t. Mais ce n'est pas tout, la hausse des taux pourrait se reproduire tous les ans, jusqu'en 2025. Chaque année, le montant du taux de la TGAP sera réévalué et le montant pourrait s'élever à 65€/t en 2025.

Si nous rajoutons à cela le coût de traitement des déchets qui augmente sans cesse et la baisse de vente des matériaux, il nous faut donc trier, trier et trier encore pour réduire des 2/3 nos déchets jetés dans les conteneurs d'ordures ménagères qui n'ont rien à y faire, et enrayer ainsi la hausse du coût de stockage.

COMPOSTER : UN JEU D'ENFANT !

Déchets alimentaires + Déchets du jardin = Une poubelle qui se remplit 3 fois moins vite et sans mauvaises odeurs

Stocker l'électricité :

l'expérimentation RINGO à Ventavon, une première mondiale



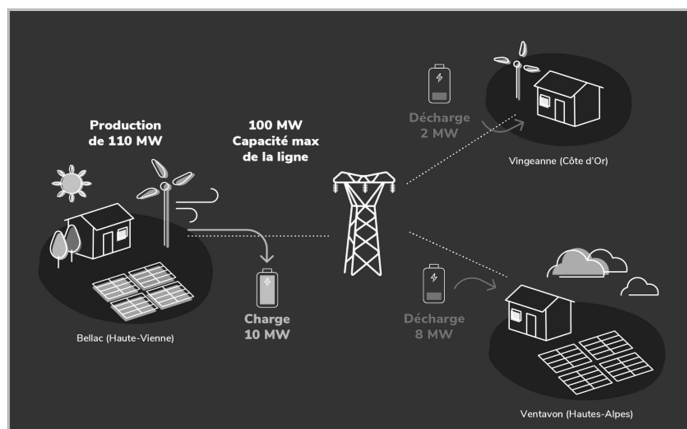
© Jean-Luc Armand - RTE

À la faveur du projet Ringo, l'usine hydroélectrique du Beynon à Ventavon, construite il y a plus d'un siècle s'apprête à retrouver une nouvelle vocation énergétique.

Rappel du principe de l'expérimentation

L'expérimentation RINGO consiste à stocker le surplus d'énergie renouvelable pour éviter de perdre de l'énergie produite, et de déstocker ailleurs simultanément là où on en a besoin, et assure également la coordination de trois sites géographiquement distincts pour éviter tout impact sur le marché de l'électricité.

Véritable outil de flexibilité pour le réseau, RINGO va permettre pour la première fois au monde de tester à grande échelle l'installation de batteries sur le réseau électrique haute tension pour gérer les trop-pleins d'électricité renouvelables, de façon automatique grâce à un automate appelé NAZA.



© rte-france.com

Ventavon : un carrefour électrique stratégique

Le site de Ventavon, situé dans une région fortement productive d'énergie photovoltaïque, a été sélectionné pour accueillir une des batteries de l'expérimentation d'une capacité de stockage de 10 MWh, l'équivalent de la consommation de 10 000 foyers. Il consistera en 5 transformateurs, 77 armoires de batteries et 2 containers.

Les premiers essais en septembre 2021

Le chantier qui a débuté en 2020 est aujourd'hui pratiquement terminé. Les modules batterie qui seront intégrés dans les grandes armoires blanches arriveront quant à eux dans un deuxième temps. Les essais débuteront à partir de septembre 2021 jusqu'à l'été 2022 environ. Puis, la mise en service par RTE pourra commencer.

Associations

Nota Bene : la salle du Prieuré sera strictement affectée à l'école de Ventavon pendant au moins un trimestre à partir du 16 août 2021.



Repas dansant

Evidanse organise

**le vendredi 30 juillet 2021 à 19 heures
à l'Auberge de VENTAVON**

le traditionnel repas dansant avec DJ, démo de Cha-cha-cha, initiation danse en ligne, la **DANZA GITANA**. Au menu, après le buffet apéro, il y aura la soupe au pistou et le dessert, c'est ouvert à tout le monde dans la limite des places disponibles, et la musique sera variée pour que tout le monde puisse profiter de la soirée.

Renseignement

EVI DANSE 05 au 06 81 80 64 48
ou Auberge du Prieuré au 04 92 57 79 60

Assemblée Générale

à l'ELM - Valenty

L'AG de l'association Evidanse se tiendra
le mercredi 15 septembre 2021 à 20h

Cours de danse à l'ELM

Les cours reprendront la semaine d'après
à partir du 21 septembre 2021

Danses en ligne, le mardi (à partir du 21/09)
- 19h00-20h30 pour les débutants
- 20h45-22h15 pour les confirmés

Danses en couple, le mercredi (à partir du 22/09)
avec les mêmes horaires.



Après-midi dansant lors du gâteau des rois, le 12 janvier 2020

Pour GYM PAISIR, c'est une nouvelle saison sportive qui s'achève.

Malgré les contraintes gouvernementales pour lutter contre la pandémie, elle a vu le maintien des cours et des randonnées, dans le respect des mesures sanitaires inhérentes à la Covid-19. Des visios et du présentiel pour conserver nos adhérents en forme !

Nous avons la chance de bénéficier de l'enthousiasme indéfectible de notre animatrice Violaine, ainsi que de nos accompagnateurs « rando » Alain et Jean-Yves.

Faute de se retrouver autour de la même table pour le Beaujolais nouveau, à l'Auberge du Prieuré, Jean-Marie et son équipe nous avaient préparé de succulents repas à emporter.

Nous aurions aimé pouvoir ponctuer l'année écoulée de plus d'événements festifs... Il nous faudra patienter !

Néanmoins le pique-nique de Gym Plaisir a eu lieu le 26 juin 2021, « pour de vrai », et ça nous a fait du bien ! Nous avons échangé sur le sport (un peu...) mais pas que. Pause conviviale, culinaire et musicale !

Comme l'an dernier déjà, le pique-nique se trouve « désolidarisé » de l'Assemblée Générale de Gym Plaisir, qui aura lieu le 24/09/2021 à 18h30 à l'ELM (si disponible). Ce, pour raisons météorologiques (fin septembre, on est plus frileux!) et administrative (dorénavant l'AG des clubs sportifs doit se tenir entre septembre et décembre).

Le premier rendez-vous de la rentrée 2021 est fixé le dimanche 12 septembre prochain, avec une journée « portes ouvertes » qui permettra à tout un chacun de découvrir les différentes activités proposées par l'Association, à destination des enfants comme des adultes. Alors n'hésitez à venir, pour participer à ce moment convivial.

Le programme détaillé vous sera communiqué début septembre, via le site de Ventavon. Et par mail, aux adhérents.

La reprise des cours est programmée le lundi 13/09/21 pour la randonnée avec Jean-Yves et Alain, et le jeudi 16 septembre 2021 pour la gym avec Violaine.

Aussi n'oubliez pas de vous munir du précieux certificat médical qui nous facilitera la gestion des licences à la rentrée et vous permettra d'être assurés. Merci d'avance pour votre anticipation, elle nous permet d'être efficaces.

Pour la section « enfants » (4-15 ans), une nouvelle formule sera testée : chaque période « inter-vacances » sera l'occasion de pratiquer un sport différent. Au programme : sport collectif/ gym sans accessoire/ gym avec accessoires/ Zumba et danse/ initiation lutte, course d'orientation, jeux de précision...

Alors à bientôt. Et d'ici là, nous vous souhaitons un bel été !

Caroline et Virginie

Tarifs :

- 120€ pour la gym « enfant »
- 120€ pour 1h hebdomadaire de gym « adulte » (gym « mémoire équilibre » seule ; 30 minutes x 2 le soir)
- 135€ pour plus d'1h hebdomadaire de « gym adulte » (formule du soir : 30 minutes x 3 ; gym « équilibre mémoire » + le cours du soir)
- 60€ pour la randonnée (sortie hebdomadaire le lundi après-midi)

Personnes à contacter :

- Violaine : 06 49 52 87 09 (gym)
- Jean-Yves : 06 48 61 83 73 (rando)
- Virginie : 06 61 00 29 12
- Caroline : 06 30 06 43 00



Voir la Durance autrement ! avec

RANDONNÉE CANOË KAYAK NATURE

Depuis le mois d'avril 2021, Pierre Boutier a repris la direction de l'entreprise RCKN créée par son père, il y a quelques années.

Loueur de canoës-kayaks, il vous attend dans un endroit agréable avec son équipe tout au bout de la route du Beynon, au confluent du torrent du même nom et de La Durance.

Vous pourrez goûter aux plaisirs de la randonnée en canoë-kayak, de la Saulce à Sisteron et descendre en quelques heures, ou en deux jours, cette portion de la Durance alternant les passages calmes et d'autres plus rapides. Au fil de l'eau, et à votre rythme, vous découvrirez la richesse de la faune et de la flore de cette rivière, vous serez surpris de croiser quelques chamois entre castors et hérons cendrés...

Accessible à tous, ces parcours sont adaptables selon vos attentes. Après le briefing, vous pouvez être rassurés ! Il n'y aura pas d'efforts violents à fournir, juste à contrôler et guider votre kayak au fil de l'eau. Et sans être un champion, vous adopterez vite les gestes techniques de base et aurez de bonnes sensations, de quoi se faire plaisir sans se faire peur...

Un conseil, réservez avant de venir au :

06 16 78 18 37

ou renseignez-vous sur leurs prestations
sur le site web : www.rckn.fr



Etat civil

Naissance

- **Tylan**, fils de Marcoline Letoucq et de Philippe Morais Monteiro habitant chemin de la Gravière, est né le 9 juin 2021 à Gap.



Décès

- **Lucette Desnoës**, née Ponzio, habitant Sous l'Eperon est décédée le 26 janvier 2021 à Ventavon à l'âge de 82 ans.

- **Esterina Pastrone**, née Raffero habitant route du Villard est décédée le 22 juin 2021 à l'âge de 95 ans.



Mariage

- **Cécilia Gamba et Johan Reynaud** habitant au quartier du Beynon se sont mariés le 3 juillet 2021 à Ventavon.

Résultats des mots croisés du Ventavon INFO n°54

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	G	Y	M	P	L	A	I	S	I	R			M
2	R	O	U	A	N	S		A	V	I	S	O	S
3	A		G	U	E		P	O	I	N	T	U	S
4	N	O	U	V	E	L	O	N		G	R	S	E
5	D		E	R	S		R	E	C	O	I	T	
6	G	A	T	E		E	T		A		C	I	E
7	U	N		S	A	T	E	L	L	I	T	E	S
8	I	N	C		N		R	O	A	S	E	R	S
9	B	E	L	L	E	G	A	R	D	E		S	A
10	E	X		D	I	R	I	G	E	R	A		I
11	R	E	R		A		N		A	D	A	M	
12	T	R	O	U	D	U	B	E	Y	N	O	N	
13		A	I	S	E		O	S	S		S	E	L

Le coin des cruciverbistes

HORIZONTAL

- Commune très proche de Ventavon
- Plus haut sommet du bas du département. Ignore. Suivi de droite à gauche
- Note. Brou ou la Grande Chartreuse par exemple
- Début de l'amour, en Iran, en Irak et en Syrie.
Notre plus grand bâtiment communal
- Passée sur le billard de droite à gauche.
Nom du plus grand sanctuaire du département. Obtenue
- Elle arrive cet été dans nos logements. Extra-terrestre
- Métro parisien. Se divertit de droite à gauche
- Nom du loup le plus connu. Fin de journée. Boisson
- Langue occitane. Beignet carré spécialité haut-alpine.
Cassa la croûte de droite à gauche
- Noua. Article. Lieu de rangement
- Quartier de Ventavon. Ont 6 faces
- Début de l'espoir.
Donne de l'électricité aux abonnés et de l'eau aux maraîchers
- Existes. Fin de ressource
- Mécaniciens. Petit local
- Application d'information récemment développée par la CCSB.
Élué en bref

VERTICAL

- Passage entre Roche-Courbe et Grigne. Note
- Brillé. Milieu d'enseigne. Outils ou rengaines. Dans
- Lettres de Barjaquin. Grand végétal. Forme ou allure
- Citèrent. Poisson méditerranéen
- Petite formation musicale. Tonnelles. Sodium
- Ernest à son tout début. Lac pyrénéen. Sculpteur sur terre de bas en haut.
- Début de l'akinésie. Fin d'infinif. Parti politique. Connu
- Outragent. L'arme d'Éros
- Intitulais. Obèse qui a perdu son b. Cobalt
- Élèvent de nouveau. Sentis fort
- Abrégé. Exagéra à plaisir et à l'envers
- Attache. Béat en plein cœur Organisas
- Volée. Qualificatif donné par l'ONF à 91 vieux arbres de Ventavon en 2017
- Début d'éboulement. Parcourue. Mélodie. Cœur du chœur
- Point culminant de la commune



Les mots croisés de J1- M2 - E8 - N9 - B12

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Obtenir enfin une couverture en téléphonie mobile de qualité sur Ventavon

En janvier 2018, les 4 opérateurs, le Gouvernement et l'ARCEP ont conclu un accord historique pour généraliser une couverture en téléphonie mobile de qualité.

Cet accord permet, entre autres, l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire français, la généralisation de la 4G notamment dans les zones blanches, la proposition d'une offre de 4G fixe dans les zones où les débits internet fixe ne sont pas satisfaisants, l'accélération de la couverture des axes de transport prioritaires et l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile à l'intérieur des bâtiments.

Depuis plus de 10 ans, la qualité de la téléphonie mobile sur le territoire de la commune de Ventavon n'a cessé de se dégrader entraînant même la création de zones d'ombre (ou grises), voire blanches, dans beaucoup de quartiers dont en particulier ceux au nord du village et une grande partie nord du cœur du village qui sont les plus critiques. A ce gros problème de qualité de réception s'ajoute également l'absence totale de réception de certains grands opérateurs sur une grande partie du territoire de la commune.

Jean-Luc Lang, conseiller municipal, a donc pris le dossier en main pour démontrer, à partir d'une étude technique poussée qu'il a réalisée, cette mauvaise qualité de service et de couverture de notre territoire auprès des services de l'État et du Département et il a réussi à les convaincre de l'urgence et de l'importance à résoudre cette situation très dégradée.

Cette prise en compte s'est concrétisée par un arrêté interministériel en date du 9 avril 2021 qui a fixé la liste des 5 communes prioritaires pour les Hautes-Alpes pour l'année 2021 qui bénéficieront de l'installation d'un nouveau relais de téléphonie mobile pour améliorer leur qualité de desserte. Ventavon a la chance de faire partie de ces 5 communes prioritaires.

Orange a été désigné par l'Etat comme opérateur pilote pour l'installation du futur relais de téléphonie mobile sur notre commune. Elle est donc à la recherche, pour le compte des quatre grands opérateurs (Free, Bouygues, SFR et Orange), d'un emplacement pour réaliser cette installation. A compter de la publication de l'arrêté au Journal Officiel, c'est-à-dire du 17 avril 2021, la mise en service de ce nouveau relais devra être effectuée dans un délai de 24 mois maximum.

Orange a confié l'étude de faisabilité de ce projet à la société SPIE qui a déjà commencé ces recherches pour trouver l'emplacement le plus pertinent pour permettre une desserte optimale de qualité des zones d'ombre ou blanches répertoriées.

Le coût de ce projet est bien sûr très élevé mais sera financé entièrement par les opérateurs dans le cadre d'un contrat fait avec l'État. Donc zéro investissement pour la commune.



Installation d'un Point de Branchement Optique (PBO)

La fibre se fait attendre !

Après avoir espéré une mise en service imminente de la fibre sur Ventavon du fait des travaux effectués sur le territoire de la commune à l'automne dernier et au printemps avec la pose de la fibre en aérien et souterrain et la construction de 317 prises terminales PM-PBO (c'est-à-dire de l'armoire Point de Mutualisation de Valenty jusqu'aux Points de Branchement Optique des particuliers) sur une cible de 352, il s'avère que des problèmes techniques sont survenus générant un retard de quelques mois.

Fin mai 2021, l'opérateur XpFibre (anciennement SFR FTTH), nous expliquait que les travaux de raccordement par une fibre de transport de grosse capacité entre le Noeud de Raccordement Optique (NRO) de Lagne et notre Point de Mutualisation (PM) de Valenty ont rencontré quelques problèmes. En effet, sur cette distance de 14 km, ils sont confrontés à des fourreaux cassés ou inexistantes nécessitant donc des travaux de génie civil conséquents.

Toutefois, et ça nous permet d'être optimistes pour la suite, à la mi-juin 2021, on constatait malgré tout que les Points de Mutualisation du Poët et d'Upaix avaient été mis en service, ce qui laisse supposer qu'au moins la moitié des 14 km du Réseau Fibre Transport qui va alimenter notre Point de Mutualisation de Valenty est d'ores et déjà opérationnelle !

A noter également qu'un nouvel arrêté municipal de Ventavon du 17 mai 2021 a été publié pour réglementer la circulation et autoriser la société AzurConnect Technologies (sous traitante de XpFibre) à finir les travaux de déploiement de la fibre optique et desservir les 35 habitats en écart qui ne l'ont pas été lors de la 1^{ère} campagne de travaux, et ce jusqu'au 30 décembre 2021.

On peut donc espérer que les premières prises (PBO) soient fonctionnelles au cours du deuxième semestre 2021, sans en avoir la certitude, car la seule obligation de l'opérateur est de finaliser le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire Haut Alpin avant mai 2023.

Une réunion publique sera programmée par XpFibre dès que notre Point de Mutualisation de Valenty sera raccordé et opérationnel et ce, dans un délai de trois mois correspondant à sa mise en service commerciale officielle et légale (c'est à dire la date officielle d'éligibilité requise pour permettre à un particulier de demander la réalisation de son branchement final auprès de l'opérateur de son choix figurant dans une liste qui sera proposée).



Les antennes relais de téléphonie mobile en 4G et nos smartphones

Sans vouloir vous inonder d'une documentation trop importante et peut-être rébarbative à lire, nous voudrions quand même vous faire connaître les éléments clés importants pour aborder sereinement l'installation d'une antenne relais.

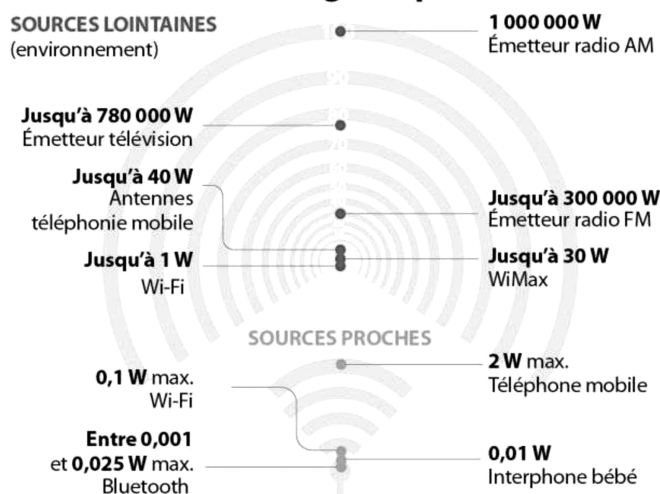
Il s'agira tout d'abord de comprendre le fonctionnement des antennes relais (puissance et fréquence des ondes) et des récepteurs comme le smartphone, les éventuels impacts des ondes électromagnétiques sur la santé et surtout les recherches et avis scientifiques notamment de l'Académie nationale de médecine.

1- Puissance d'émission des ondes électromagnétiques

Comme l'indique le schéma comparatif ci-après, la puissance d'une antenne relais de téléphonie mobile en 4G est faible et de l'ordre de quelques dizaines de Watts (*habituellement entre 30 et 35 W*).

A titre d'exemple, la puissance cumulée des 50 000 relais mobiles en France est équivalente à la puissance des émetteurs mis en œuvre sur la Tour Eiffel !

Les ondes électromagnétiques



2- Les différentes fréquences d'émission des ondes électromagnétiques

La puissance d'émission d'une antenne 4G est répartie sur les bandes de fréquences que possède chaque opérateur. En France, 5 bandes de fréquences permettent de fournir un service en 4G : 700, 800, 1800, 2100 et 2600 MHz.

Ce sont des fréquences très élevées et il faut savoir que, plus la fréquence est grande, plus l'absorption par le corps humain est faible et superficielle. Pour mémoire, la fréquence du courant électrique circulant dans nos habitations est de 50 Hz (donc la fréquence de la 4G est environ 40 millions de fois plus grande).

3- Impacts éventuels des ondes électromagnétiques sur la santé

- Le consensus scientifique mondial est arrivé à la conclusion que les relais mobiles ne représentent pas de risques avérés sur la santé (*même sur le long terme*). Aussi, depuis de nombreuses années et plus de 30000 études scientifiques, aucun risque pour la santé n'a jamais été mis en évidence avec les relais mobiles respectant les normes OMS. Les recherches se poursuivent et continuent à alimenter ces conclusions.

- Les normes d'émission sont définies par l'OMS en fonction d'un consensus scientifique pour prémunir la population d'un hypothétique risque sur la santé (*risque non avéré ; principe de précaution*). En France, les règles sont encore plus restric-

tives pour rassurer la population sur un risque sanitaire non avéré (facteur 10 / normes OMS) ! Concernant les mobiles et plus particulièrement les antennes relais, nous sommes dans l'application d'un principe de précaution poussé à l'extrême. A titre de comparaison, s'il fallait appliquer ces règles à la sécurité routière, la vitesse limite en ville serait inférieure à 0,1 km/h, et là pour un risque avéré, l'accident. Les réseaux mobiles sauvent des vies tous les jours. Plus de 20 millions d'appels d'urgence sont écoulés tous les ans en France. Le seul risque avéré avec le mobile c'est de téléphoner en conduisant.

- Les promoteurs de la fiction du pire concernant les relais mobile fondent leur raisonnement à partir de croyances ou de dogmes, plutôt que des faits scientifiques éprouvés. Sinon, ils s'appuient sur des études datées, non reproductibles (*donc sans validité scientifique*), sélectionnées, ne retenant que celles allant dans le sens souhaité. A titre d'exemple, en appliquant ce type de méthodologie peu scrupuleuse, un chercheur avait réussi à démontrer que le tabac était bon pour les sportifs...

- Les antennes-relais, d'après l'Académie de médecine, entraînent une exposition aux champs électromagnétiques 100 à 100.000 fois plus faible que les téléphones portables : une exposition pendant 24 heures à une antenne à 1 volt par mètre donne la même exposition de la tête que de téléphoner avec un portable pendant 30 secondes !

Il est important de rappeler également que plus la couverture est mauvaise, plus le smartphone émet fort donc génère un champ électromagnétique important, même si cela reste tout à fait raisonnable et donc sûr.

4- Proximité des antennes relais avec des lieux dits « sensibles »

- Une simulation précise de l'exposition au niveau d'une école par exemple en Volts/Mètre et avec en particulier le pourcentage de la norme OMS pourra être fournie dans les Dossiers d'Information Mairie (DIM) et la mairie aura la possibilité de demander un Dossier de simulation de l'exposition du voisinage de l'antenne pour montrer que les normes OMS et règles de sobriété (6V/m) sont largement respectées.

- Ce dispositif pourra être complété par la suite avec les mesures de champ sur le site ANFR (*flashcode ci-contre*).



Pour en savoir plus :



FFTelecom



ANSES



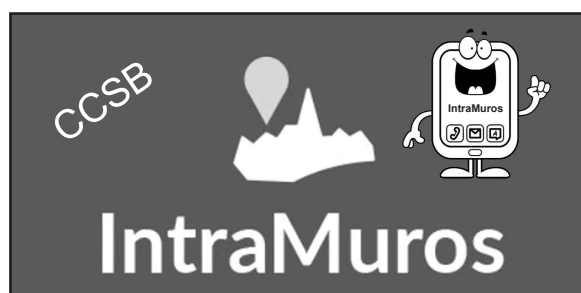
CARTORADIO



Le panneau électronique et l'application CentoLive

Les informations du panneau lumineux placé à l'entrée du bourg ne sont pas réservées qu'aux villageois. On peut également les retrouver sous la même forme dans l'application gratuite CentoLive sur smartphone et tablette.

Et pour ceux qui ne seraient pas équipés de ces derniers appareils, mais seulement d'un ordinateur de bureau, vous retrouvez le panneau lumineux en première page et dans la rubrique « Affichage » du site web ventavon.fr



Une nouvelle application collaborative pour mobile ou tablette

Pour répondre aux engagements d'évolution des pratiques pris par la commission communication de Ventavon (voir articles dans les numéros précédents du Ventavon-INFO) et face à l'évolution des modes de communication, un nouveau portail d'information et d'échanges "IntraMuros" a été mis à disposition des communes de la Communauté de Communes du Sisteronnais- Buech (CCSB). Il est complémentaire aux sites internet de chacune des 60 communes (c'est en particulier le cas de notre site ventavon.fr) et des différents réseaux sociaux qui publient les informations des activités de la CCSB et de Ventavon

Via l'application mobile IntraMuros, les habitants sont informés en temps réels des informations que le maire leur envoie ou des annonces d'événements publics publiées par les différentes organisations locales.

L'application est gratuite et ne collecte aucune de vos données personnelles. Disponible dès maintenant sur tablette et smartphone, il est possible de la télécharger via un des QR codes ci-dessous ou directement depuis Play store (Android) ou App store (iPhone).



App Store
INTRAMUROS



Google Play
INTRAMUROS

Pourquoi un autre média, une autre application

Chaque commune a un ou plusieurs administrateurs qui ont les droits d'accès à l'interface privée de leur territoire. Cela leur permet de créer des pages dédiées à l'information (JOURNAL, actualités communales), aux activités (SERVICES associations, artisans et commerces), aux numéros de téléphones importants (ANNUAIRE), aux lieux intéressants à visiter (DECOUVRIR), aux événements à venir, etc.

L'avantage de cette application est que chacun des administrateurs communaux peut nourrir soit personnellement soit en déléguant par code d'accès particulier une page pour chacune des associations et des commerces de la commune. Leurs représentants deviennent ainsi contributeurs en gérant eux-mêmes leur information. Chaque activité peut avoir sa propre page « fixe » et intervenir également avec une page d'actualité « éphémère » qui signale un événement organisé prochainement.

Pour Ventavon, au sein de la municipalité, Jean-Luc Lang, conseiller municipal, est l'administrateur principal de l'application pour notre commune et peut vous aider en vous donnant la procédure à suivre pour prendre en main une rubrique associative ou commerciale. Denis Buffet, prestataire de service pour la commune est également co-administrateur et intervient en soutien et renfort.

Chaque utilisateur peut facilement s'abonner sur l'application à une commune, une association, un commerce, .. et être ainsi averti par une notification consultable dans la rubrique « Journal » d'une mise à jour d'une page ou d'un événement sur sa commune ou sur d'autres communes.

A la rubrique « SIGNALER », le citoyen utilisateur peut également en se géolocalisant, prendre une photo, choisir la catégorie qu'il convient (boîte à idées, problème de voirie, de réseau d'éclairage, ou autres), renseigner son adresse e-mail et signaler à sa commune ses observations. La collectivité recevra tout de suite le signalement.

Un émulateur sur PC ou Mac

Il est tout à fait possible d'avoir accès aux informations d'INTRAMUROS sans avoir de smartphone ou de tablette.

Si vous avez un ordinateur de bureau pas trop obsolète (*et avec au moins 2 Go de RAM*) qui fonctionne soit avec Windows soit avec MacOS pour Apple, vous pouvez installer un logiciel « émulateur » comme par exemple *BlueStacks* permettant de visualiser l'environnement Android de votre smartphone sur l'écran de votre ordinateur. Ce logiciel *BlueStacks* est complet, gratuit et en français et vous permettra bien entendu de télécharger d'autres applications de votre choix.



Les anciens numéros de Ventavon INFO

Les personnes qui désireraient acquérir un exemplaire d'un ancien numéro du bulletin communal peuvent s'adresser à la Mairie aux heures d'ouverture en sachant que certains numéros sont épuisés. Par contre, la bibliothèque de Ventavon en a gardé un exemplaire de chaque numéro en fonds propre pour le prêt.

Acquisition de matériel informatique

Il a été nécessaire de remplacer les deux ordinateurs principaux des secrétaires de mairie devenus obsolètes et incompatibles avec certains logiciels de mairie. Nous en avons profité pour acquérir deux ordinateurs complets à double écrans.

Le Département 05 a été sollicité pour une aide financière.

Archives communales

Les archives communales, comme toutes les archives publiques, sont imprescriptibles et demeurent la propriété inaliénable de la commune. Elles sont placées sous la responsabilité civile et pénale du maire. A chaque renouvellement de municipalité, le maire entrant, qu'il soit réélu ou non, est tenu de procéder au récolement de l'ensemble des documents confiés à sa responsabilité.

De ce fait et compte-tenu en outre du retour des dossiers d'urbanisme collectés auparavant par la DDT qui avait la compétence d'instruction des permis de construire, il s'avère que les doublons s'accumulent et n'ont plus de raison d'être.

La commune va donc confier le traitement et le récolement de ses archives communales au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes avec l'aide des secrétaires de mairie.

Protection des données

Les citoyens sont de plus en plus sensibles à la protection de leurs données et leur principal motif de crainte est la peur du piratage et du vol de données. Le développement de services en ligne constitue un levier majeur de la modernisation de l'action publique. De ce fait, les collectivités recourent de plus en plus aux téléservices, aux systèmes d'information géographique, à la vidéosurveillance.... Le nombre de cyberattaques et plus globalement d'incidents de sécurité ne cesse d'augmenter, et ce, quelle que soit la taille des organisations visées.

Dans ce sens et en application du Règlement Général européen sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) qui est entré en vigueur le 25 mai 2018, la commune a désigné le Centre de Gestion des Hautes-Alpes comme Délégué à la Protection des Données (DPO) afin qu'il l'appuie pour la mise en conformité du traitement de ses données et à la tenue d'un registre relevant les actions menées.

Pour exemple et en ce qui concerne la publication de Ventavon INFO, la citation d'une personne en particulier et de ses coordonnées nécessite son autorisation. C'est pour cela que pour une annonce d'état civil, nous vous demandons l'autorisation.

Pour le site web de la commune de Ventavon, nous l'avons donc sécurisé et passé son adresse URL en https (le «s» rajouté à http pour signifier « sécurisé », qui est utilisé par la plupart des sites marchands). Ceci permettra de vérifier l'identité de notre site web (cadenas dans le champ de l'adresse) et de garantir que tous les échanges seront cryptés du début à la fin au cours de ses différentes actions réalisées sur notre site web. Que ce soit les pages que vous visionnez, les fichiers que vous téléchargez mais aussi les éventuels formulaires que vous rempliriez (le formulaire de contact a été supprimé) et les données que vous fournissez. Nous l'avons également mis en conformité avec un bandeau (pop up) de recueil de consentement des cookies qui apparaîtra une fois tous les douze mois sur le logiciel navigateur et l'ordinateur utilisé. Vous pouvez donc accepter ou refuser ou même personnaliser vos choix.



Recherches historiques

présentées par Denis Buffet

La montagne de Saint-Genis ou de L'Aup et le vieux village de Laup-Jubéo



L'ancien village Laup-Jubéo en 1890



Les ruines du village au début du XX^e siècle

La Montagne de Saint-Genis ou de l'Aup aux confins de Ventavon nous offre une forêt remarquable sur 2000 hectares (1400 ha rien que sur St-Genis) dont la moitié a été boisée en partie naturellement et en autre partie par plantations.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il y avait très peu d'arbres sur ce site si nous le comparons avec aujourd'hui où il est presque entièrement boisé. Jadis, cet immense cirque montagneux servait de pâture aux troupeaux transhumants venus d'Arles et aux bêtes des habitants de la « Montagne ».

Cet endroit a connu une activité agricole et pastorale intense. Aujourd'hui, il ne reste plus que les ruines d'un village, «Laup-Jubeo» appelé par la suite « La Montagne » ou encore «Vieux village de Saint-Genis» sur certaines pancartes destinées aux promeneurs. Ailleurs, on découvre d'autres ruines des lieux-dits habités, Sainte-Hélène, Maison Astier, Léger ultérieurement appelé Saint-Lagier (on parle d'un prieuré du même nom), Maison Marrou au lieu-dit Chastel où habitait probablement le seigneur local et le châtelain et La Combe avec la Maison du Bayle. La seule maison encore debout est l'ancienne maison forestière de Jubéo.

En 1670, la population de Laup-Jubéo était de 30 habitants puis de 68 habitants en 1856 avec 13 maisons dont une servant d'école.

Les recensements de la population de 1836, 1846, 1851 et de 1856 nous rapportent les patronymes des gens de là-haut : Astier, Manent, Moullet, Laurens, Lagier, Blache, Martin, Roumieu... Des noms connus ou déjà entendus qui permettront des recherches généalogiques et historiques.

En 1860, une loi permet d'imposer le reboisement, sur la base d'un simple décret déclarant l'utilité publique à la constitution d'un périmètre de reboisement défini selon « l'état du sol et les dangers qui en résultent pour les terrains inférieurs ». Le village La Montagne se vide petit à petit et est finalement vendu ainsi que les terres agricoles à l'État de 1876 à 1894.

En 1904, le village et ses écarts sont entièrement abandonnés de ses habitants.

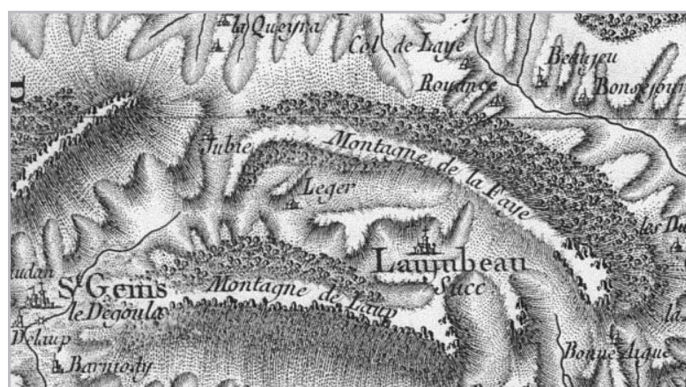
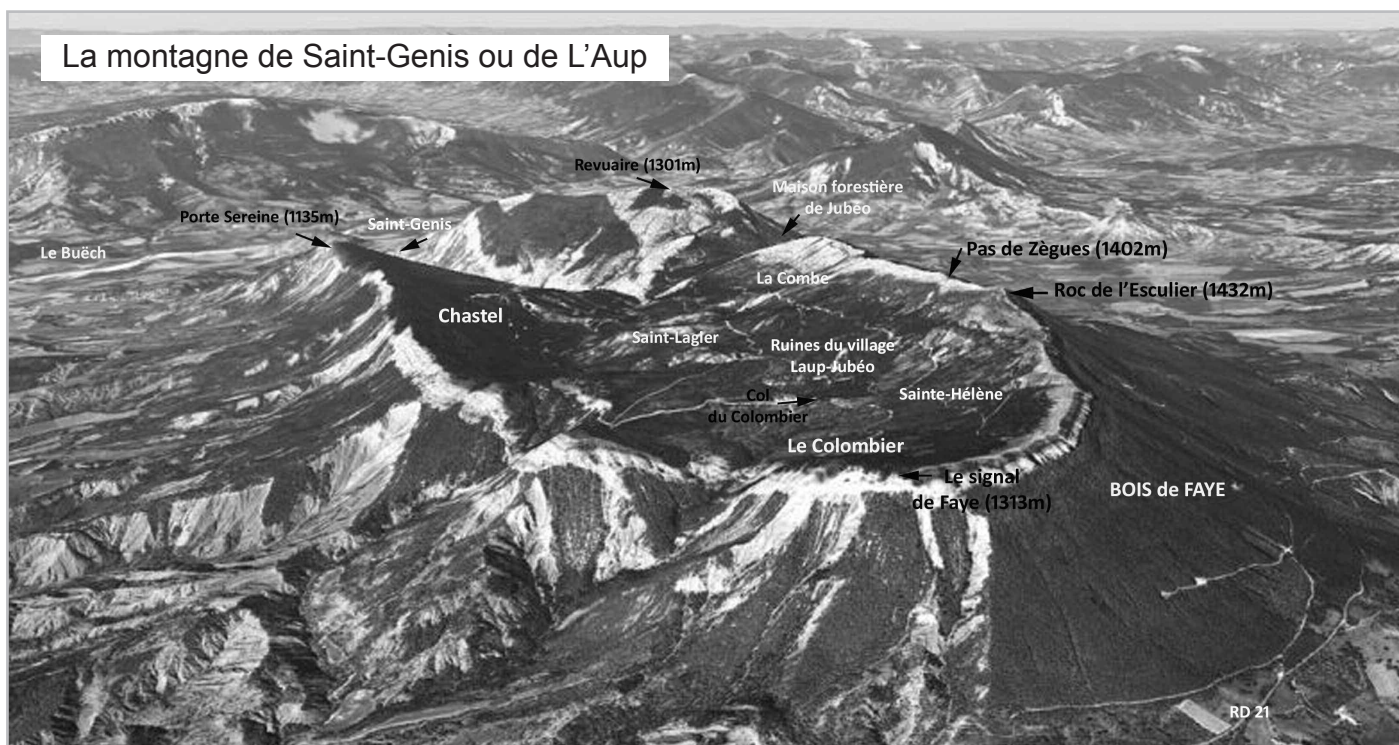
Présentation géologique succincte

La Montagne de Saint-Genis ou de L'Aup est un synclinal perché (*pli concave dont le centre est occupé par des couches géologiques plus récentes*) formant un cirque annulaire allongé et quasi fermé, elle s'étend entre les vallées du Buëch à l'ouest, la vallée du Beynon (commune de Ventavon) au nord-est et de la Durance à l'est.

Sur le plan géologique, le site s'inscrit dans une série de roches sédimentaires d'âge secondaire (*ère géologique qui correspond au Mésozoïque, c'est-à-dire de 251 à 65,5 Millions d'années*) associant des terrains calcaires et marno calcaires qui occupent l'essentiel du cœur du synclinal, avec des calcaires massifs plus durs qui constituent les crêtes sommitales ainsi que les spectaculaires falaises verticales de ceinture. Sur les versants du pourtour du site apparaissent des calcaires marneux. Ces divers terrains calcaire marneux, situés au cœur du synclinal ou sur la périphérie du site, sont en grande partie recouverts de colluvions de pente (*ou dépôt de pente meuble sur un versant, mis en place par gravité*) et d'éboulis récents, stabilisés ou localement encore actifs.



Falaise verticale de ceinture au dessus de Faye : Le Colombier (ou l'Aup)



Carte de Cassini

Situation et appellations

La partie Nord de la Montagne de Saint-Genis ou de l'Aup qui domine le Bois de Faye a longtemps été appelée « la Montagne de (la) Faye » (cf. carte de Cassini). On notera que cette appellation est toujours pratiquée par certains Ventavonnais.

Le sommet de cette crête est le Roc de l'Esculier (1432 m) frontière des trois communes de Ventavon, Savournon et Saint-Genis. On y accède par le Pas de Zègues (sentier bien marqué) ou bien par le Pas de l'Aup (ou Pas du loup, appellation locale) passage plus abrupt et utilisé le plus souvent par les chasseurs.



Quant au promontoire rocheux, au-dessus du hameau de Faye, mentionné comme « Le Laup » ou « Le Colombier » sur les cartes contemporaines, son point culminant situé à 1313 m était notifié « Signal de Faye » sur les cartes d'état major (1820-1866). Un poteau a du y être planté comme repère géodésique à une certaine époque. En aval et à l'aplomb de celui-ci se trouve la frontière des communes de Lazer et de Ventavon. Au-dessus ou plutôt vers l'intérieur du cirque nous sommes sur la commune de Saint-Genis.

A une bonne heure de marche du hameau de Faye, vous pouvez accéder à ce territoire en prenant le sentier balisé du Col du Colombier (1151 m). Ce petit chemin vous amènera à traverser le torrent du Colombier où vous pourrez voir des troncs d'arbres presque fossilisés restés dans le canyon.



Torrent du Colombier



Gentiane acaule



...la montagne de Saint-Genis ou de l'Aup

Face à l'érosion et au recul de la forêt

Au niveau national, la croissance démographique à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle se traduit par une relance des défrichements afin de conquérir de nouvelles terres arables et de nouveaux pâturages pour répondre à l'accroissement de la population et par conséquent aux besoins alimentaires. Les plaines étant déjà presque totalement défrichées au XVIII^e siècle, la pression d'essartage se porte sur les flancs de montagnes et les dernières forêts. Après la Révolution française, le partage des biens nationaux et des biens communaux livre à la hache et au feu les boisements alors épargnés.

Une crise touche les régions de montagne et les régions situées à leur aval, devenues réceptacle d'inondations de plus en plus graves et fréquentes, qui charrient des boues et sédiments caillouteux jusque dans les deltas et estuaires.

Restauration des Terrains de Montagne

Au XIX^e siècle, la législation se durcit : sous le Second Empire, la loi du 28 juillet 1860 sur le reboisement en montagne permet d'imposer le reboisement, sur la base d'un simple décret déclarant l'utilité publique à la constitution d'un périmètre de reboisement défini selon « l'état du sol et les dangers qui en résultent pour les terrains inférieurs ».

De 1860 à 1880, la France engage ainsi avec l'Administration des Eaux et Forêts une politique très volontaire de restauration des terrains en montagne (en abrégé RTM) pour contrer et réparer les effets désastreux des défrichements, d'éco-buages excessifs voire de totale déforestation sur l'érosion des sols en montagne.

Les premiers périmètres RTM ont été instaurés dans les années 1880-1920 en vue d'inciter et parfois même obliger les propriétaires à prendre des mesures conservatoires pour la forêt. En effet, afin d'enrayer les phénomènes d'érosion et de torrentialité, l'État est intervenu par expropriation pour mettre en place des travaux de reboisements ou de génie civil.

Quant au Riou (*ruisseau traversant la Montagne de Saint-Genis*) il avait un caractère peu torrentiel, les travaux préliminaires ont consisté en une série de clayonnages (*technique de génie végétal désignant tous les travaux en menus branchages -formant des claies- assujettis à l'aide de piquets et ayant pour objet la fixation temporaire du sol*) effectués de 1889 à 1895. Puis les boisements forestiers, les sentiers et chemins d'accès ont été aménagés progressivement.



Vue prise de Jubéo en 1898



Fleurs d'Amélanichier

Les Eaux et Forêts

En 1881, l'administration des Eaux et Forêts lance donc sa politique de reboisement, qui donnera cette belle forêt de résineux cent ans plus tard, achète les terres de la montagne de Saint-Genis et surtout oblige les bergers et leurs troupeaux à partir, car les « moutons massacraient la végétation de la montagne ! ». En 1884, l'administration des Eaux et Forêts achète les terres de la montagne et exige le départ immédiat des troupeaux de moutons.

Les éleveurs de Saint-Genis s'en vont vers la vallée du Buëch. Les maisons de la montagne, dont celle du Bayle située à La Combe, seront démolies volontairement en 1885 par les Eaux-et-Forêts pour éviter tout retour des habitants expropriés. En dehors du village, ni hommes, ni bêtes n'habiteront plus jamais dans la montagne de Saint-Genis, qui devient un espace protégé.

C'est à cette époque, vers 1890, que les Eaux-et-Forêts percent un tunnel dans le rocher (*on voit les nombreuses traces des perforatrices sur les parois*) et construisent un pont en bois sur le Riou, pour permettre un accès plus central de la montagne destiné à exploiter les coupes de bois. Car l'ancien chemin, qui monte toujours depuis le petit pont en pierre, et dont la voûte fragile supportait pourtant les chevaux, ne desservait que le côté sud de la montagne et était peu pratique. Grâce à ce tunnel, l'exploitation devenait nettement plus facile. Un cantonnier était chargé de l'entretien du chemin qui montait dans les gorges.

Un peu plus tard, un câble de débardage avait été posé non pas par les Eaux et Forêts mais par des propriétaires privés entre le flan du Revuaire et le village de Saint-Genis. Il a été supprimé dans les années 60 car considéré comme trop dangereux.



L'ancien chemin passant sur le vieux pont en pierre



Le tunnel creusé par le RTM en 1890



La forêt de Jubéo

Le site de la montagne de Saint-Genis appelé aussi la forêt de Jubéo est un massif forestier couvrant une surface de plus de 2000 ha répartis sur plusieurs communes. Son appellation vient de la Maison forestière située à Jubéo occupée par les gardes forestiers jusqu'en 1959 et accessible par une route dite également de Jubéo (*réalisée en 1951 et goudronnée jusqu'à la Maison forestière en 1972*) en provenance de Savournon en passant au col du Dévoluy et franchissant la barre rocheuse du Pas de Jubéo.

L'accès par le village de Saint-Genis présentant de grosses difficultés techniques, fut conservé en l'état de sentier pittoresque dans les gorges.

1300 ha de cette forêt font partie de la forêt domaniale (*propriété de l'État*) du Beynon et sont gérés par l'ONF. Il est à noter que la forêt dite de Bonsecours (Ventavon) fait également partie de la forêt domaniale du Beynon jusqu'à la crête des Selles (Barcelonnette).

Boisements

- Sur le versant Ubac (Bois de l'Ubac), on trouve en boisement naturel (sur environ 200 ha) un étage de hêtres (fayards) et à l'Adroit un étage de chênes pubescents, avec des traces végétales typiques du climat montagnard de transition à tendance méditerranéenne caractérisé par une grande influence de l'altitude et de l'exposition : genévrier thurifère, érable de Montpellier, thym, lavande, aphyllanthe...

- Sur 800 ha, des plantations de diverses essences ont été effectuées jusqu'en 1937, à partir de pépinières locales. Il s'agit du pin noir d'Autriche (69%), pin à crochets (3%), pin sylvestre (3%), pin Laricio de Corse (3%), mélèze (1%), cèdre (1%), feuillus divers comme érable, amélanchier, cornouiller, cytise (20%). Les plus vieux peuplements d'arbres « artificiels » ont donc presque un siècle.

Premières coupes de bois

Après quelques coupes d'éclaircie, les premières ventes de bois (pour les mines) eurent lieu en 1943 jusqu'en 1952. Près de 8000 m³ furent extraits au cours de cette période, avec câbles et chevaux. Un incendie détruisit 60 ha en 1944, vers le col du Colombier.

L'exploitation forestière et la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI)

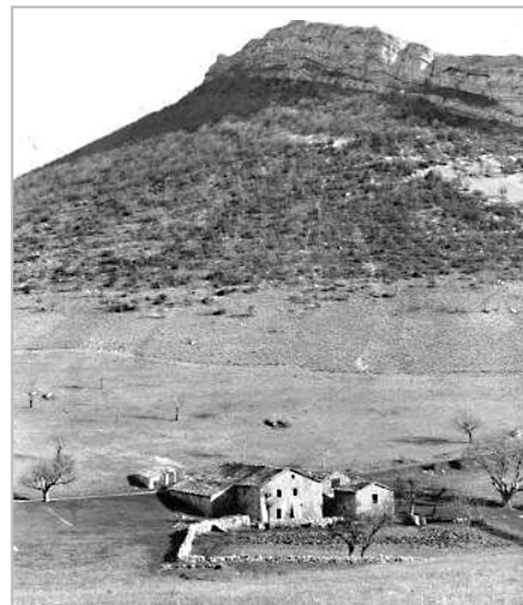
Un plan de gestion de 25 ans (1959-1983) permit ensuite une exploitation rationnelle du site sans lui faire perdre sa beauté.

Durant cette période, 35 km de routes praticables par tous les temps sont réalisés. Elles permettent le débardage mais aussi la lutte contre l'incendie.

Ce sont 90.000m³ de bois qui ont été extraits en ce quart de siècle, soit 400.000 grumes, du pin noir à 90%. 200 ha ont été replantés durant cette période soit après incendie (160 ha en 1969) soit après exploitation. Plusieurs pistes DFCI carrossables sillonnent et s'entrecroisent sur le massif (*accessibles seulement aux services de secours et forestiers*) et quatre citernes de 60 m³ ont été placées et enterrées aux endroits stratégiques (col du Colombier, col Lacroix, Saint-Lagier, Château).

L'Office National des Forêts qui a la charge des forêts domaniales et de beaucoup de collectivités territoriales depuis 1966 se doit donc d'être rentable de par son statut d'établissement public à caractère industriel et commercial qui lui confère une autonomie administrative et financière et se doit également de protéger sa production d'arbres contre les incendies.

Le pâturage des ovins fait partie des éléments importants du dispositif de protection des forêts contre l'incendie et celui-ci encore pratiqué il y a quelques années de manière extensive sur le secteur de la crête de l'Esculier a connu un déclin progressif pour devenir nul, sans doute dû à la présence des loups qui ne permettait plus cette pratique pastorale sans gardien.



Maison forestière de Jubéo - 1898



Maison forestière de Jubéo - 2021



2021 : Plantations d'arbres dans les secteurs Le Château et Saint-Lagier



...la montagne de Saint-Genis ou de l'Aup

Toponymie de Laup-Jubeo

- **L'Aup**, Laup, vient de « alp- » qui est le radical supposé pré-indo-européen signifiant « montagne », « hauteur ».

L'Alpe, mot employé également pour signifier un lieu de haute montagne où l'on envoie les animaux se nourrir dans les champs l'été.

- **Jubeo** : Dans une église, le jubé est une tribune formant une clôture de pierre ou de bois séparant le chœur liturgique de la nef. Dans ce sens et d'après Frédérique Mistral, ce pourrait être aussi un endroit de soumission.

Jubere en latin signifie décréter, ratifier, approuver. Donc *jubeo* est pour *jousbeo* qui lui-même vient de *jous-habeo* : *jus* (droit, justice) et *habeo* (avoir). La première syllabe du second terme a été supprimée. On pourrait supposer que Laup-Jubeo était l'endroit où le prieur, seigneur de Laup accordait les droits de pâturage et où les habitants lui payaient ces mêmes droits ou la dîme. Ou tout simplement l'endroit où les habitants rendaient hommage au seigneur.

L'église, la juridiction, l'état féodal

- Etat ecclésiastiel

Dès 1152, l'abbaye de Montmajour, près d'Arles, possédait à Saint-Genis et environs, le prieuré de Saint-Léger (ou Saint-Lagier) et Notre-Dame de Laup-Jubeo (Alpis et Jobia).

L'église prieurale de Saint-Léger de Jobie (de Jobia, alias Gobia) fut confirmée successivement à Montmajour en 1152, 1184, 1204 et 1258 par les différents papes en place. En 1210 et 1223, des bulles confirmatives des empereurs mentionnent « Honorem de Gobia ». Avant 1306, elle fut soumise au prieuré d'Antonaves. Un pouillé de 1516 appelle ce petit prieuré « Prioratus de Alpo et Zubia ». Pour certains historiens, l'église en question se situait donc au village appelé Laup-Jubeo. Lors de sa visite pastorale (1688) l'évêque Charles Bénigne écrit dans un procès verbal : « Laup-Jubéo, mandement de Saint-Genis. L'église est sous le titre de Notre-Dame et Saint-Léger, bien voûtée. »

En effet, sur la carte de Cassini réalisée dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, aucune légende ou symbole ne précise l'existence d'une église au lieu-dit « Léger ». Par contre, le lieu-dit écrit comme suit « Succ. Laujubeau » et agrémenté d'un symbole d'église définirait donc une succursale ou une annexe d'une église paroissiale.

- Au niveau juridique

Saint-Genis faisait partie du baillage, de l'élection et de la subdélégation de Gap. Les seigneurs possédaient une double juridiction, l'une pour Saint-Genis et l'autre pour le hameau de Laup-Jubeo ; toutes deux s'exerçaient, au XVII^e siècle à Gap avec appel au vibailage.

- Etat féodal

Le mandement de Saint-Genis était divisé en deux portions égales par deux coseigneureries : le siège de l'une était à Saint-Genis, celui de l'autre à Laup-Jubeo.

En 1209, Raymond de Saint-Genis était encore seigneur de Laup-Jubeo. On suppose que sa demeure se situait vraisemblablement dans le secteur « Chastel ». Plus tard, la seigneurie tomba entre les mains des seigneurs du mandement de Savournon (*source* : *Document du 23 février 1693 relatant l'hommage au roi de Noble Alexandre de Rastel II de Rocheblave qui avait épousé Dame Angélique Lombard, veuve de Noble Augustin-Pierre Grégoire seigneur de Savournon, Plan du Bourg et de la Montagne de Laup-Jubeo*).



Le clocher de l'église du vieux village de Laup-Jubéo encore debout en 1963

État instructif de la communauté de Laup-Jubéo

En 1789, les consuls de Laup-Jubéo Claude Brun et Jean-Jacques Astier décrivaient leur territoire comme pauvre et déclaraient que les récoltes qui se percevaient ne pouvaient à peine servir pour la subsistance de ses habitants. On y cultivait l'épeautre, le blé tendre (froment) et quelques légumes. Il n'y avait ni poires, ni pommes, ni noix et les gens de là-haut devaient se fournir en fruits dans les communautés voisines.

Beaucoup s'embauchaient l'hiver en Provence pour fournir à leurs besoins. Le commerce des habitants consistait seulement à un peu de plâtre qu'ils tiraient du pays. Il n'y avait que des broussailles et pas de bois suffisamment important pour en faire des poutres de construction.

Certains écrits historiques relatent l'état de la colère des habitants de La Montagne. Ils payaient la Dîme au Prieur qui en contrepartie devait entretenir l'église, aider les pauvres. Mais la plupart du temps le Prieur gardait pour lui cet argent. De nombreuses requêtes ont été adressées à l'évêque expliquant également que les prêtres, qui changeaient tous les ans, venant de Ventavon, Le Bersac, Savournon ou St Genis, ne montaient pas assez souvent. En conséquence les habitants devaient enterrer leurs morts et baptiser leurs enfants seuls !



Les ruines de Laup-Jubéo en 2021



L'histoire des Roumieu

En partant des archives de recensements de la population de Laup-Jubeo du XIX^e siècle et grâce aux recherches d'Élisabeth Randegger propriétaire du gîte des Eyssaups près du lac de Saint-Genis et passionnée d'histoire, on retrouve celle de la famille Roumieu présente dès 1630 dans la montagne de Saint-Genis. Pour la petite histoire et pour l'Histoire, on vous précise que Régis Roumieu, un des descendants de cette famille, qui habite à l'entrée du village de Ventavon nous a fourni cette documentation.

La Montagne comme refuge aux protestants

Elisabeth se pose la question, à savoir pourquoi la famille Roumieu est venue s'installer dans cette montagne. Trois hypothèses, soit en mariant une femme de là-haut, soit de leur plein gré pour s'installer sur des terres agricoles et se mettre à l'abri des brigands ou alors par force pour se mettre à l'abri des persécutions dues aux guerres de religion entre catholiques et protestants. Dans ce dernier cas, on part du principe que la famille faisait partie de la Religion Prétendue Réformée (RPR) c'est-à-dire protestants.

Cette dernière imagination attire notre attention et quelques observations vont alimenter sa plausibilité.

Primo, on ne retrouve pas d'archives faisant référence à l'église catholique, tels des dons, messes ou sacrements donnés aux morts par l'église. Secundo, le patronyme Marrou est d'origine vaudoise (plus proche des protestants) et se retrouve dans les arbres généalogiques de la famille Roumieu. Quelques vaudois venant de Lyon auraient pu s'arrêter en chemin et se rapprocher des Roumieu qui pratiquaient la même religion. Et enfin tertio, Jean-Antoine Roumieu a été nommé Bayle de la montagne vers 1650, ce qui était une punition donnée aux protestants nouvellement convertis au catholicisme.

Ces trois observations laissent donc penser que les Roumieu ont pu être des protestants habitant la plaine entre 1400 et 1600 et qu'ils ont émigré dans la montagne de Saint-Genis avant 1598 (*date de la signature de l'Edit de Nantes par Henri IV qui a donné les mêmes droits aux catholiques et aux protestants*). Rappelons qu'avant 1598, les guerres de religion étaient meurtrières et les protestants persécutés, vraisemblablement autant à Saint-Genis qu'ailleurs, mais de leur côté les catholiques étaient aussi persécutés, notamment par Lesdiguières.

Cette émigration forcée dans la montagne était la seule façon de se protéger des combats dans la vallée contre leurs voisins catholiques. Ils étaient accompagnés d'autres familles protestantes emmenées par leurs seigneurs protestants, comme le Sieur d'Agoult et le Sieur de Morges. Beaucoup de ces seigneurs étaient des compagnons d'armes du protestant Duc de Lesdiguières, mais pas forcément des réformés très convaincus (*cf. livres de Charonnet et Jean Imbert*). Dans cette hypothèse, beaucoup d'habitants auraient donc été des protestants peu engagés, obligés de se mettre à l'abri là-haut.

Ensuite, la plupart des habitants ont été amenés soit à abjurer leur religion, comme beaucoup d'autres, pour devenir catholiques, soit à vivre dans une semi-clandestinité ou une prudente neutralité. Sans doute aussi, quelques-uns sont partis vers l'Europe du Nord.

Il est possible ensuite que leur seigneur protestant, lui, ait quitté la montagne de Saint-Genis rapidement grâce à ses relations et à sa fortune, laissant seuls ceux qui l'avaient suivi là-haut, oubliant purement et simplement ses anciens coreligionnaires, dont les Roumieu, qui resteront 250 ans dans cette montagne, dans la maison familiale qui portera le nom de Maison du Bayle, jusqu'à leur expulsion.

Voilà en résumé leur histoire la plus plausible entre 1400 et 1600 : des protestants persécutés obligés de fuir la plaine et de se réfugier dans la montagne de Saint-Genis.



...la montagne de Saint-Genis ou de l'Aup

La Maison du Bayle à La Combe

Les Roumieu ont donc vécu dans la Montagne de Saint-Genis de 1630, et sans doute avant 1600, jusqu'en 1884, dans la Maison du Bayle, bâtie au lieu-dit La Combe, sans erreur possible d'après le terrier. Le terrier est le premier cadastre archivé établi au XVII^e siècle. Cette maison du Bayle, constituée en réalité de trois bâtiments très proches, est maintenant une ruine, suite à la démolition volontaire décidée par les services de l'État en 1885. Il n'y a plus que quelques murs délabrés entre les pins, mais les ruines des bâtiments sont toujours repérables.

Les premiers Roumieu, les premiers Delaup et le Bayle

C'est donc André Roumieu qui sera bayle de la montagne vers 1600, le premier qui figure dans les archives. Il a épousé Anne Delaup, peut-être de la même famille qui donnera celle du Châtelain, vers 1620-1630.

Le nom Delaup est une autre écriture de « de l'alp », qui signifie « qui vient de la montagne ».

André Roumieu a eu un fils, Jean-Antoine Roumieu, nommé lui aussi bayle vers 1650. Jean-Antoine habitait cette maison avec toute sa famille de 6 enfants.

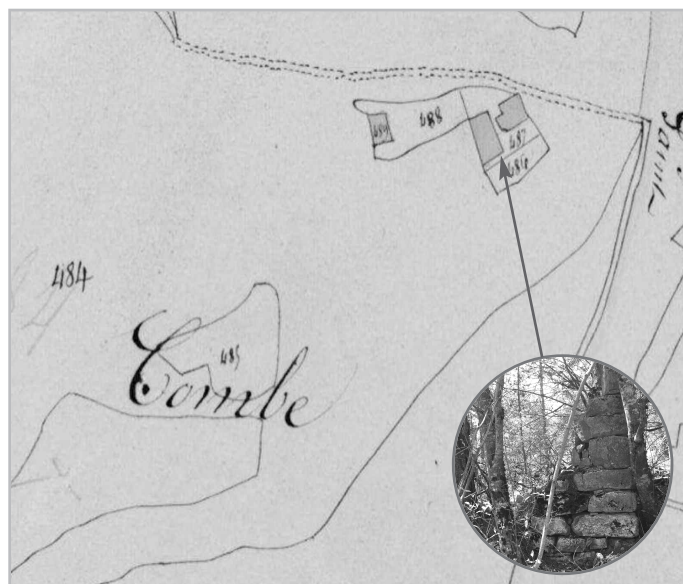
Les bayles avaient un rôle judiciaire et étaient nommés à vie, parfois de père en fils. Ils étaient des personnages importants. Ils étaient choisis parmi les plus riches par les autorités locales et étaient chargés de collecter les impôts. Il faut savoir que cette fonction, d'apparence prestigieuse, pouvait être aussi une punition, puisqu'ils devaient payer sur leurs propres deniers les impôts non collectés dans la commune. C'était souvent le sort des nouveaux convertis au catholicisme.

Jean-Antoine Roumieu était Bayle, mais était aussi berger et cardeur de laine, et possédait « un bâtiment à l'adrech », devenu « la Maison du Bayle » sur les cartes d'état-major.

A ce propos et sans dévier de la définition précédente du bayle, on employait et on emploie toujours également le même nom en Provence pour désigner le chef berger. Les éleveurs confient leurs brebis à un bayle ou berger chef, qui, à ses risques et périls, conduit les troupeaux, loue les pâtures, en un mot se charge de l'estivage moyennant une redevance.

Vers 1700, il y avait 250 habitants environ à Saint-Genis (*en comptant le village de Saint-Genis d'aujourd'hui, les écarts, Laup-Jubeo et tous les lieux-dits cités précédemment dans le texte*), ce qui représentait une forte population et expliquait la présence d'un Bayle et d'un Châtelain.

Jean-Antoine Roumieu a eu un fils, Jean Roumieu, qui figurait sur la liste des plus taxés à Saint-Genis avec 29 livres et 2 sols, d'après le rôle des tailles du 24 mai 1700, qu'il a signé et qui a été établi par le châtelain Claude Delaup et le consul Marrou. Bien que relativement fort riche, Jean Roumieu n'a pas pris la succession de Bayle de son père et l'a laissée à son fils, alors que traditionnellement, on était bayle de père en fils. Et c'est le petit-fils Claude Roumieu qui portera officiellement le titre de Bayle à sa suite.



Cadastre 1811 de «La Combe» et ruine actuelle

Le châtelain Delaup ,

Il y avait aussi un châtelain Claude Delaup, descendant d'Anne du même nom et mariée avec André Roumieu, qui habitait le château isolé dans la montagne, en face de l'oratoire, vers 1670-1690.

Son père, Jean (*ou Pierre, un doute subsiste*) de Laup, possédait déjà le bâtiment d'après le terrier.

C'était, plus modestement, des cultivateurs aisés, régisseurs des propriétés du seigneur et le représentant dans le village

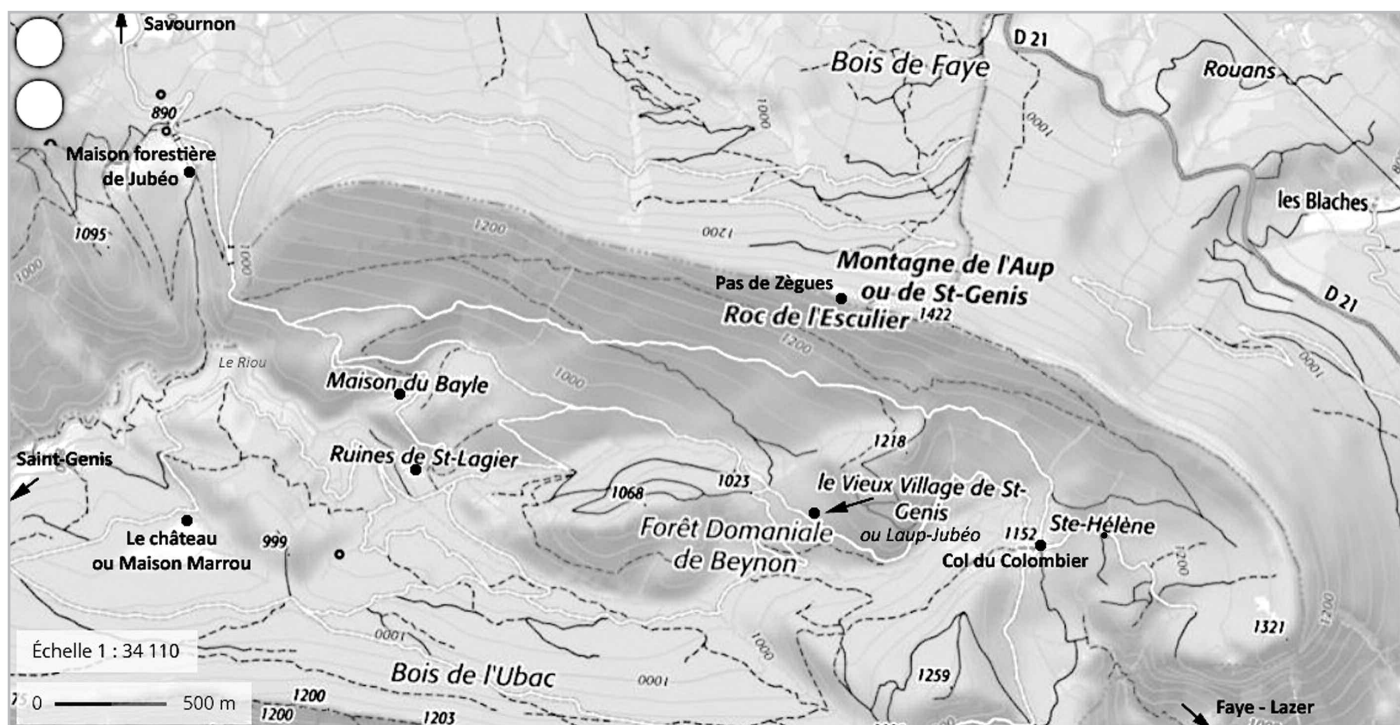
Les châtelains, dès 1300, avaient un rôle militaire et représentaient la seigneurie, qui appartenait au duché ou aux baronnies. Ce châtelain représentait directement le Roi et était forcément de religion catholique, car nous sommes autour de 1680 sous le règne de Louis XIV.

Mais ce que l'on peut retenir, c'est qu'en 1700, tous les habitants, dont les Roumieu et les Delaup, étaient devenus de bons catholiques. La suite de leur histoire devient plus simple.

Le château au quartier Chastel

Pour en finir avec ce château qui était en fait une toute petite maison d'après le cadastre, on sait qu'il a appartenu en 1811 au consul Joseph Marrou (*les consuls étaient chargés de la justice ou de l'administration*). Ce château sera partiellement démoli en 1892 par l'Etat. Il a failli être rasé complètement en 1995 par les Eaux-et-Forêts, mais M. Nuniez, garde forestier, a décidé de garder quelques vestiges, au nom de l'Histoire. Ses ruines, un bout de mur adossé à la pente, sont à peine visibles, on peut les trouver à 100 mètres à partir de la source, au bord du chemin qui monte au quartier du Château, au-dessus d'une plantation réalisée en 1995, et dans une végétation d'arbustes, de ronces et d'arbres qui a tout envahi.





Carte Géoportail de la montagne de Saint-Genis ou de l'Aup

Les Roumieu entre 1700 et 1881

Six générations de Roumieu vont donc se succéder dans la montagne de Saint-Genis, dans cette maison du Bayle, élevant leurs troupeaux de moutons et vivant de leurs petites cultures. Les familles étaient nombreuses et la mortalité infantile vraisemblablement élevée. La maison dont les ruines sont encore visibles de nos jours s'est agrandie au fil des générations et deux bâtiments ont été construits au fur et à mesure que les troupeaux augmentaient et que les Roumieu achetaient les terrains autour de La Combe, pour atteindre cette surface totale de 42 hectares en 1881.

Les froids d'hiver devaient être terribles à supporter, la maison est à 850 m d'altitude, surtout en période de bise qui devait passer facilement à travers les murs et les toits. « Ceux qui ne mourraient pas de froid ou de maladie devaient être de sacrés costauds » disait M. Nuniez. Heureusement, l'eau ne devait pas manquer, le Riou coulant toujours un peu même en août, ni la nourriture, dans ce pays de moyenne montagne.

En 1851, Jean-Jacques Roumieu et sa femme, Jeanne Marrou et leurs enfants, Jean-Auguste, Jean-Antoine, Marie-Julie vivaient dans la Maison du Bayle, (cf. cadastre : n° 45 sur A487 à La Combe).

Les habitants de Saint-Genis, entre 1700 et 1850, ont traversé 150 années de calme relatif, bien à l'abri dans cette montagne, assez loin des guerres et des épidémies. Rien ne semblait pouvoir troubler la quiétude de cette population solidement ancrée dans sa montagne. Et pourtant la génération suivante va vivre un drame, qui va se traduire par l'exode total de toute la population.

Car en 1860, une lourde menace s'abat sur tous les montagnards : l'enherbement et surtout le reboisement des montagnes viennent d'être décidés par le gouvernement qui veut promouvoir la forêt, et vont être fatals à tous ceux qui souhaitaient encore vivre de leurs élevages dans les montagnes, et celle de Saint-Genis ne faisait pas exception.

Tout à la fin de cette période passée par les Roumieu à Saint-Genis, un recensement est effectué en 1881 (le dernier), et il y est indiqué que la Maison du Bayle est habitée par Jean-Antoine Roumieu, Mélanie Blache et leurs enfants Philogène, 23 ans, leur fille Zamina, 20 ans, Onésime, 17 ans et Régis, 13 ans. Jean-Jacques Roumieu, père de Jean-Antoine y vivra lui aussi jusqu'en 1881.

Le démontagnage des Roumieu

Puis, Jean-Antoine et Mélanie descendront à Montrond pour s'y installer. Leur fils Régis se mariera avec Augustine Laurens, ils donneront naissance en 1893 à Fernand à Montrond. Puis, René né en 1925 descendant de ce dernier se mariera avec Josiane Berthoux qui donneront naissance à Régis Roumieu habitant et conseiller municipal de Ventavon.



Rubrique historique présentée par Denis Buffet avec la documentation :

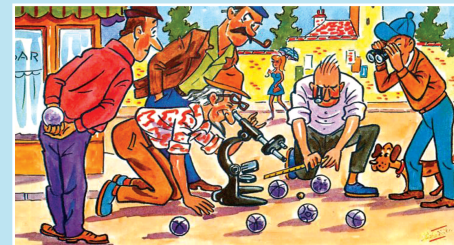
- Archives et écrits de Régis Roumieu (Ventavon)
- Recherches historiques d'Elisabeth Randegger (St-Genis)
- Recensements de la population (ADHA)
- Tableau historique des HA de Joseph Roman, historien
- Des hameaux oubliés de Alpes et Midi 2009
- Site web : dignois.fr
- Informations ONF sur la forêt de Jubéo



Repas dansant

organisé par EVIDANSE
le vendredi 30 juillet 2021
à 19h

à l'Auberge de VENTAVON
DJ, démo de Cha-cha-cha,
initiation danse en ligne,
la DANZA GITANA.
Ouvert à tous dans la limite
des places disponibles



Concours de boules

tous les vendredis soirs de l'été
à 20h30 au village de Ventavon

Comité des fêtes

Fête au village de Ventavon



Organisation : comité des fêtes de Ventavon

Samedi 7 août

Après-midi : concours pétanque,
jeux gonflables
et balade à poney pour les enfants.
Le soir : orchestre et grillades
(sandwiches et frites)

Dimanche 8 août

Messe : 10h30
Apéritif du maire : 11h30
Après-midi : concours de boules
Le soir : DJ Mathieu et grillades

Lundi 9 août

Concours de boules Provençal



Concert lyrique

Choristes
avec Lydia Mayo
et Frédéric Rubay
Vendredi 27 août
à 19h
Eglise Saint-Laurent



Chansons françaises

par Nicolas Grand Duc
et Frédéric Rubay
au piano
Samedi 28 août à 20h
Eglise Saint-Laurent

Les animations culturelles
municipales

Dates à retenir

GYM PLAISIR

Journée Portes ouvertes : dimanche 12 septembre
Reprise des randos : lundi 13 septembre
Reprise des cours de gym : jeudi 16 septembre
AG : vendredi 24 septembre

EVIDANSE

AG : mercredi 15 septembre
Reprise des cours de danses en ligne : mardi 21 septembre
Reprise des cours de danses en couple : mercredi 22 septembre

VIVRE en VAL DURANCE

Reprise des activités cet hiver (films, sorties...)
VVD vous communique le programme ultérieurement

VACANCES SCOLAIRES

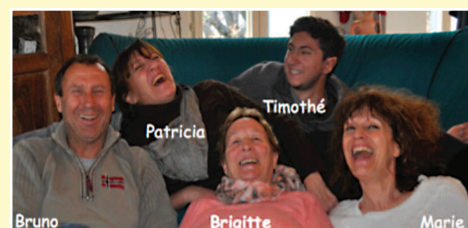
Rentrée scolaire 2021-2022 : le jeudi 2 septembre (Ecole à la salle du Prieuré)
Vacances de la Toussaint : du samedi 23 octobre au lundi 8 novembre
Vacances de Noël : du samedi 18 décembre au lundi 3 janvier



Théâtre Aujourd'hui plus qu'hier

par Fenêtre sur cour

Samedi
25 septembre
à 20h30
ELM Valenty



Comédie

Qui est Monsieur Smitt ?

par le Théâtre des Pas Pressés

Dimanche 14 novembre à 17h
ELM Valenty

Ventavon INFO n°55
juillet 2021